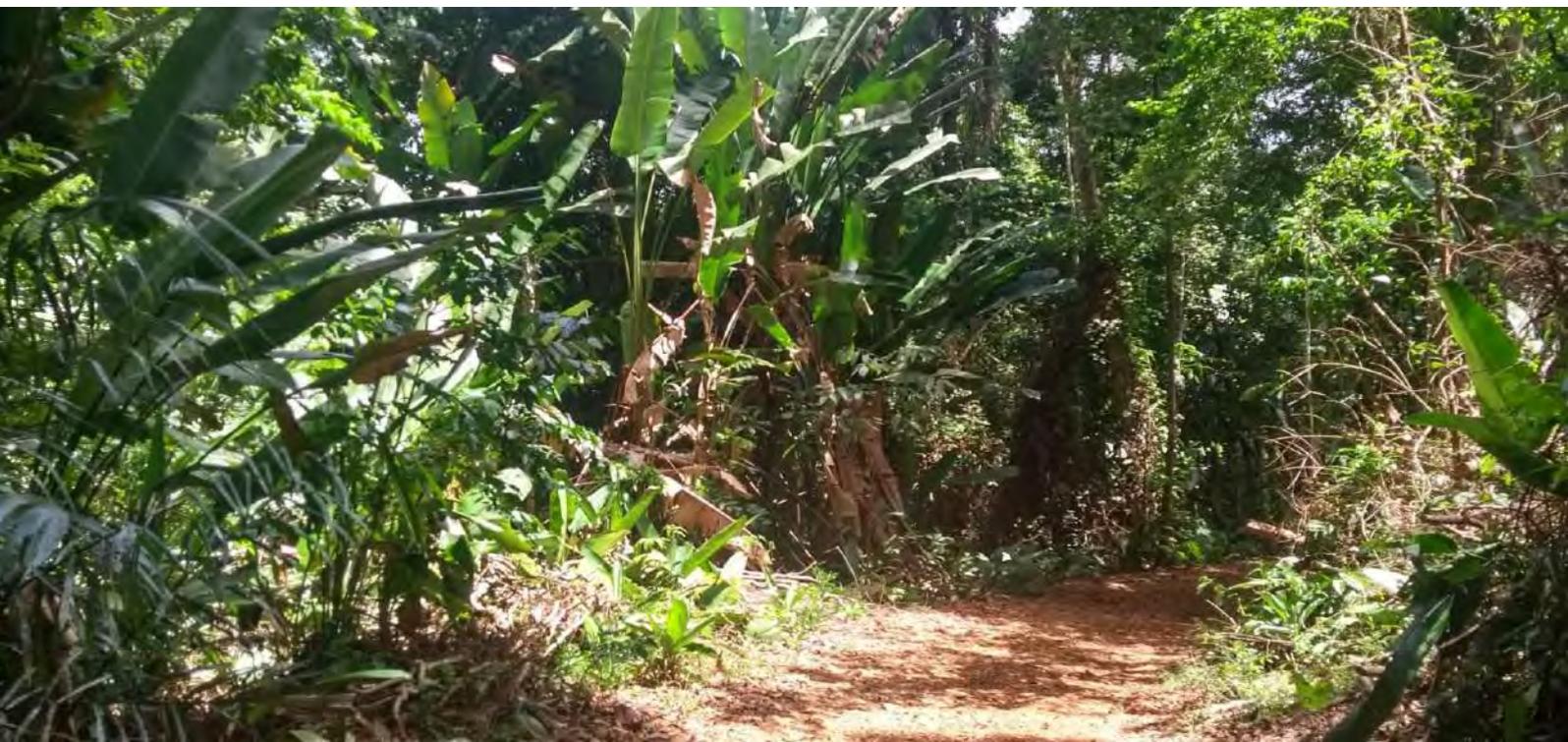




Usages, représentations et connaissances du site de Vidal  
Tigamy par les usagers et les parties prenantes

Mise en place participative d'indicateurs de suivi biologique



## Remerciements

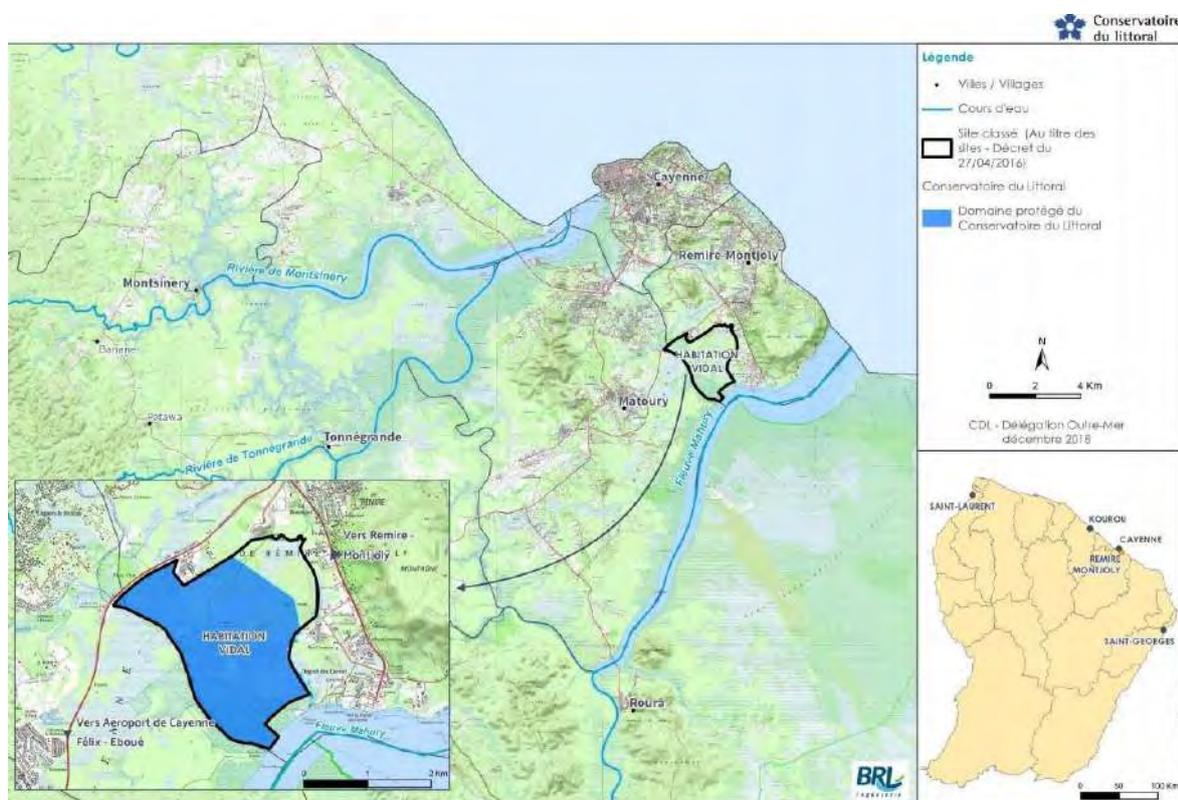
Nous remercions les usagers du site de Vidal-Tigamy et les parties prenantes ayant accepté de nous rencontrer et de partager leurs usages du site, leurs perceptions, leurs connaissances et leurs points de vue sur l'aménagement et le futur du site.

Nous remercions pour leur soutien les partenaires du projet Itulu Malo : l'Office Français de la Biodiversité, financeur du projet, et le Conservatoire du littoral, propriétaire du site.

Enfin, nous remercions les partenaires ayant participé à la mise en œuvre du questionnaire : Hélène Rey-Valette (CEE Montpellier) et Syndhia Mathé (CIRAD).

# INTRODUCTION

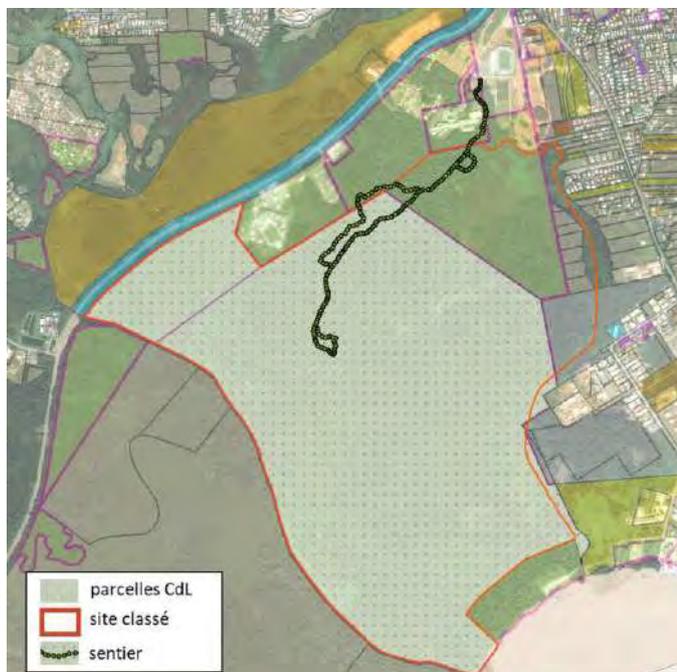
Le projet Itulu Malo est porté par l'association Kwata, gestionnaire du site de Vidal Tigamy depuis août 2020. L'association a pour objet "de connaître, de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, les sites, les paysages et le cadre de vie, de lutter contre les pollutions, menaces et nuisances, de promouvoir la découverte et l'accès à la nature, et d'une manière générale d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire".



Localisation du site de Vidal Tigamy

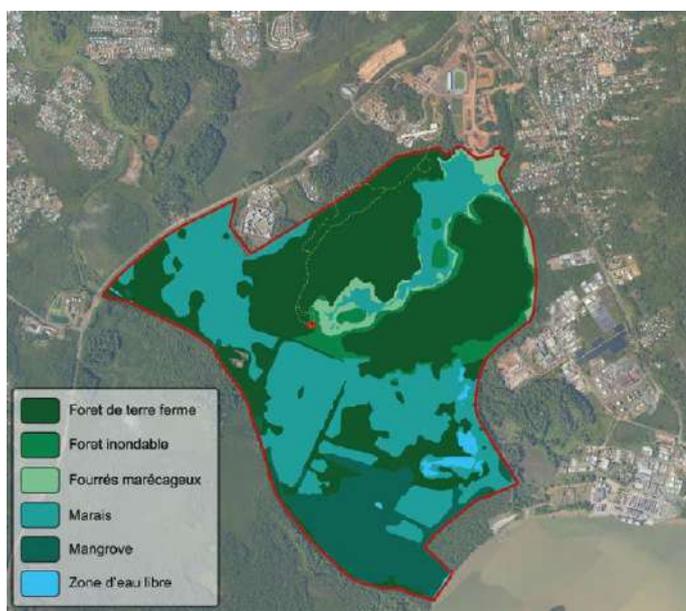
## Le site de Vidal Tigamy, poumon vert de Cayenne et nœud historique de Guyane

Le site s'étend sur 578,7 hectares, 84% sont affectés au Conservatoire du Littoral depuis 2015, 16% sont répartis entre des parcelles de l'Etat, de la chambre de commerce et d'industrie, de propriétaires privés et de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG).



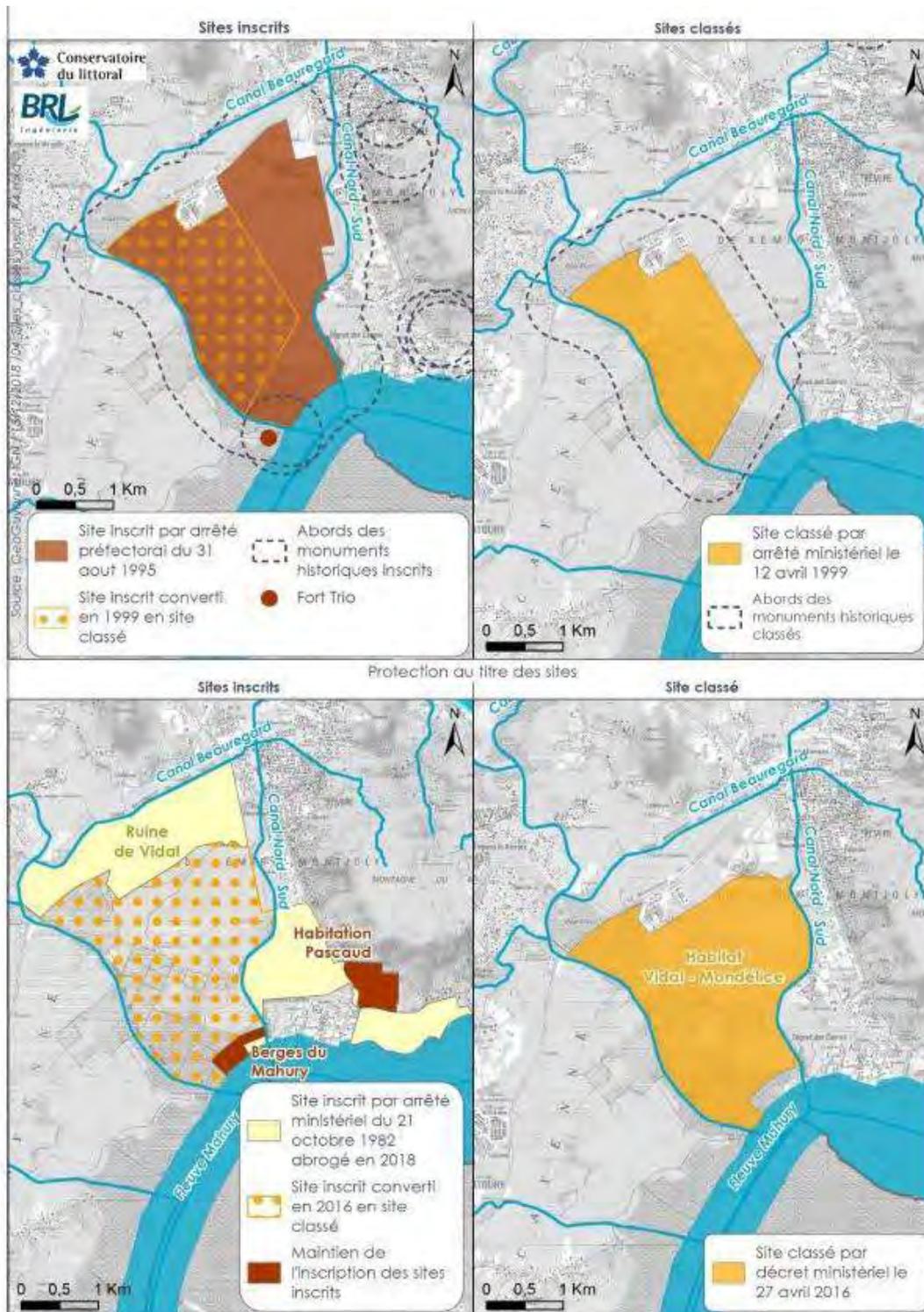
*Propriétés foncières*

Le site est un réservoir de biodiversité identifié par le Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Le site est aussi identifié dans le Schéma de cohérence territoriale (ScoT) et dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rémire-Montjoly. Cet espace présente une diversité de milieux naturels périurbains avec un massif forestier associé à une zone humide. Cette diversité rend ce site primordial en termes de continuité écologique. Point nodal des Trames Vertes et Bleues (TVB), il sert de lien entre les grandes zones forestières et les zones humides de l'agglomération de communes du centre littoral.



*Milieux écologiques*

Il s'agit du second site classé (2016) de Guyane et d'un site inscrit pour son patrimoine historique. Une présence précolombienne Galibi jusqu'au XVIIème siècle y est attestée par de nombreux vestiges. Le nom du projet, Itulu Malo, "la forêt ensemble" est issu de la langue Caribe, des premiers occupants du site de Vidal Tigamy. C'est également un lieu de mémoire coloniale et esclavagiste : les vestiges d'habitations et de machines et la poldérisation des marais du site pour les cultures et l'élevage témoignent du passé agricole et industriel de Guyane.



Statuts de protection

## Un site caractérisé par des usages multiples et des enjeux complexes

Ce site concentre une diversité d'activités. Il est un lieu mémoire, de cueillette, de pratiques sportives et de loisirs et de sorties pédagogiques et naturalistes. Ces usages multiples sont potentiellement conflictuels. Il est également exposé à de fortes pressions du fait de l'expansion urbaine de la commune de Rémire-Montjoly.

Les zones du littoral et les habitats naturels périurbains ont longtemps été délaissés par les initiatives de conservation, alors qu'ils sont les lieux à la fois de toutes les pressions, et de toutes les opportunités pour des consciences écologiques qui s'éveillent. Le site de Vidal Tigamy, avec ses patrimoines naturel et culturel, se prête à rassembler une grande diversité d'acteurs autour d'un projet de territoire commun, par la mise en place d'une approche nouvelle en Guyane.

## *Itulu Malo*, pour conjuguer protection et gestion des milieux naturels avec les activités humaines

L'objectif du projet est de contribuer à la préservation de la biodiversité et de l'histoire du site de Vidal Tigamy, dans une démarche intégrée et respectueuse de la diversité des parties prenantes, tant engagées qu'usagères. Le projet vise à favoriser l'appropriation du site par les acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire et par ses usagers, à concilier les différents usages et perceptions, à sensibiliser aux services écosystémiques rendus par cet ensemble d'habitats naturels, tant pour le développement et l'aménagement territorial que pour le bien-être individuel. Il conduira à limiter les conflits d'usage, et amènera vers des mesures de gestion du site garantissant le maintien de la fonctionnalité du massif forestier et l'authenticité de ses caractères culturels.

Le contexte particulier et les enjeux complexes du site Vidal Tigamy favorisent son inscription territoriale locale, inscrivant la biodiversité dans un cadre familial et quasi-quotidien. L'expérience de la biodiversité dans un contexte quotidien peut influencer de manière positive les attitudes et les pratiques vis-à-vis de la conservation du patrimoine naturel. Aborder la question de la préservation de la biodiversité par des approches partagées, à la fois individuelles et collectives, en mettant l'accent sur l'importance de la proximité, de la familiarité, du lien quotidien à la nature, peut être un moyen d'accélérer la mise en place d'une conscience écologique (Rey Valette et al., 2020).

Le projet Itulu Malo s'appuie sur trois axes.

- Le premier axe a pour objectif de caractériser les enjeux, les services écosystémiques rendus, les attentes et les perceptions du site, et d'appréhender les potentiels conflits d'usages.
- Le second axe s'attache à favoriser le partage de connaissances multidisciplinaires, des usages et des attentes et l'appropriation du site par les différentes parties prenantes pour une intégration dans son ensemble géographique et écologique.
- Le dernier axe s'applique à identifier des indicateurs simples de fonctionnalité écologique, indicateurs dont le suivi pourra être mené collectivement. En privilégiant le transfert de connaissances entre sciences écologiques et perceptions quotidiennes et personnelles, avec des outils à la fois ludiques et doublement informatifs (ressentis individuels et réalité biologique), les usagers deviendront alors acteurs dans le suivi du bon fonctionnement de la forêt et du maintien des services écosystémiques.



# AXE 1 : Usages, représentations et connaissances du site de Vidal-Mondélice par les usagers

## Méthodologie

### *Un contexte particulier pour mener l'enquête*

L'entrée principale du site a été fermée et déviée durant les mois de juillet et août 2021, du fait de la construction d'un collège à proximité. Nous avons anticipé la déviation en procédant à des prises de contacts avec les usagers, nous avons réalisé des patrouilles de terrain durant lesquelles nous présentions le projet et propositions de participer à l'enquête afin de revenir vers eux une fois le questionnaire validé. En plus de ce contexte local, la Guyane a été soumise à un confinement en 2021, du fait de ces restrictions sanitaires nous n'avons pas pu mener d'entretiens ni en soirée ni le dimanche, ni profiter d'événements ou de manifestations comme la fête de la nature initialement prévue au mois de mai.

### *Méthode mise en place*

Le questionnaire a été construit en partenariat avec Hélène Rey-Valette (CEE Montpellier) et Syndhia Mathé (CIRAD), avec la méthode RESPA ("Rapid Ecosystem Services Participatory Appraisal"). L'objectif de cette méthode est de caractériser les services rendus par les espaces naturels, qu'ils soient d'ordre récréatifs, culturels et/ou biologiques. Cette méthode s'appuie sur l'évaluation des services écosystémiques et des activités quotidiennes en milieu naturel (Prévot et al. 2018). Ces concepts et approches de l'environnement, comme éléments quotidiens et concrets du cadre de vie, sont originaux sur le territoire et adaptés là pour la première fois au contexte amazonien.

### *Qu'est-ce que les services écosystémiques ?*

La notion de "services écosystémiques" (SE) a été vulgarisée à l'occasion du rapport des Nations Unies "l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire" ("Millennium Ecosystem Assessment", MEA 2005) dont l'objectif était d'évaluer les conséquences des modifications des écosystèmes pour le bien-être et la survie de l'espèce humaine. Ces services ont été définis comme des "biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être".

Cette définition a été reprise en 2009 par la Common International Classification of Ecosystem Services (CICES), qui répartit ces services en trois groupes : services d'approvisionnement, services de régulation et de soutien et services culturels.

Les services d'approvisionnement sont définis comme étant les *“contributions nutritionnelles, matérielles et énergétiques des systèmes vivants aux besoins humains essentiels et à l'activité économique”*, il s'agit par exemple des matières premières (bois, charbon, etc.).

Les services de régulation et de soutien sont définis comme *“les moyens par lesquels les organismes vivants peuvent agir comme médiateurs ou modérateurs du milieu ambiant qui affecte la qualité de la vie humaine, la sécurité et les systèmes de production”*, par exemple la régulation du climat, la prévention des risques naturels, la photosynthèse, ....

Les services culturels sont définis comme *“les produits non matériels, et normalement non consommables, des écosystèmes qui affectent le bien-être physique et mental des personnes”*, par exemple les aspects récréatifs, éducatifs, esthétiques.

Longtemps évaluée d'un point de vue monétaire, ce n'est que récemment que la contribution des SE au bien-être et les perceptions de l'importance que peuvent leur accorder les usagers est étudiée. Ce sont ces derniers objectifs que la méthode RESPA vise. Elle est basée sur l'évaluation des perceptions des SE d'un espace naturel par ses usagers. Ces derniers doivent sélectionner parmi une liste les services écosystémiques ceux qu'ils jugent les plus importants pour eux sur ce site, puis en classer par ordre d'importance (Rey-Valette, Mathé, Salles 2017). Pour mettre en place cette méthode il faut d'abord lister les services apportés par la zone d'étude, faire valider cette liste par les parties prenantes du site (gestionnaires, scientifiques, ...) puis administrer le questionnaire auprès des usagers. Par cette évaluation subjective des SE, cette méthode permet d'informer les usagers sur les services qu'apportent ces écosystèmes, de faire prendre conscience des enjeux des écosystèmes à ces usagers et donc de sensibiliser sur l'importance de la protection de ces espaces, de favoriser l'appropriation et l'attachement au niveau local. Cette méthode contribue aussi à l'accompagnement des décideurs dans la promotion d'un réservoir de biodiversité dans l'aménagement du territoire.

Cette méthode est autant quantitative, du fait des données récoltées sur les différents usages du site, que qualitative avec la rencontre des usagers. Grâce à cette méthode, il a été possible d'échanger avec les personnes interrogées sur le site naturel mais également plus largement sur la préservation de l'environnement.

Pour appliquer cette méthode, les services écosystémiques applicables au site Vidal Tigamy ont été sélectionnés puis expliqués aux enquêtés. Il leur a été demandé ensuite de sélectionner ceux qu'ils percevaient ou reconnaissaient comme importants parmi la liste proposée puis de hiérarchiser les cinq services les plus importants pour eux.

Le questionnaire se construit en 5 parties :

- usages du site : fréquences, horaires, durée, avec qui, pour faire quoi
- perception du site : apports, rôle, appartenance
- connaissances du site : historique, naturaliste, périmètre, aménagements périphériques
- gestion du site : gestionnaire, panneaux, attentes
- présentation de l'enquêté(e)

L'entretien était prévu pour une durée d'une trentaine de minutes. L'enquête a été réalisée auprès des usagers selon deux modalités : en entretien direct (d'avril à juillet 2021) ou dématérialisé (juin à août). L'objectif initial était de réaliser entre 100 et 200 questionnaires. Malgré les différents aléas rencontrés, la déviation de l'entrée du sentier puis sa fermeture ainsi que les périodes de couvre-feux et de confinement liées à la crise sanitaire, 167 questionnaires ont pu être menés : 111 (soit 67%) en entretien direct (sur site ou par téléphone) et 56 (33%) en ligne, 98 femmes (60%) et 65 hommes (40%) ont été interrogés

## Résultats

### 1. Profils des enquêtés

La fréquentation par tranche d'âge est hétérogène. Les tranches d'âge les plus représentées sont les 25-34 ans (30%), les 35-44 ans (26%), les 45- 54 ans (25%). En revanche les tranches d'âge au-dessus de 55 ans sont sous- représentées, 13% pour les 55-64 ans, 4% pour les 65 ans et plus, tout comme les classes d'âge inférieures à 24 ans, les 18-24 ans représentent 2% des enquêtés. Ces chiffres correspondent aux données de répartition de la population de la Guyane en 2021 (données INSEE), avec une sur-représentation des 30-44 ans (20,5%) et des 45-59 ans (14,5%), et une sous-représentation des plus de 60 ans (6,8%).

Afin de savoir si le public jeune (< moins de 15 ans) fréquentait le site, il a été demandé aux personnes interrogées si elles avaient des enfants, de quel âge, et si elles se rendaient sur le site avec eux. 67 personnes (40%) ont répondu venir avec leurs enfants, pour un total de 81 enfants. La majeure partie de ces 81 enfants est âgée de 10 à 14 ans (36%) et 5 à 9 ans (31%).

## ***Professions et catégories socioprofessionnelles des usagers***

La part des cadres (29%) et des enseignants est sur-représentée par rapport à la structure de la population de la Guyane en 2018 (5%) (données INSEE 2021). Les catégories socioprofessionnelles suivantes sont quant à elles cohérentes avec les données de l'INSEE 2018 :

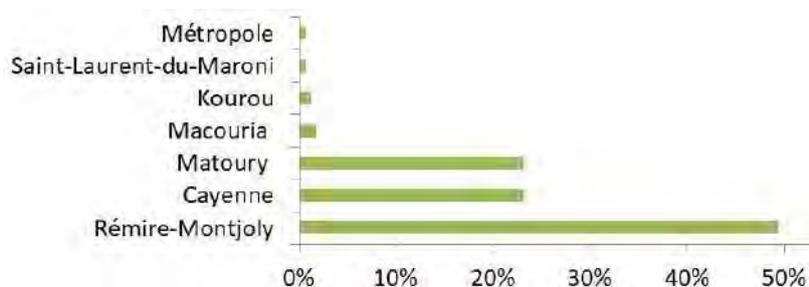
- les professions intermédiaires/employé/ouvrier représentent 25% des enquêtés (36,8% de la population en Guyane).
- les artisans/commerçants/chefs d'entreprise représentent 7,3% des personnes interrogées et 3,3% de la population en Guyane.
- les retraités représentent 5,5% des enquêtés et 7% de la population en Guyane.

Peu de personnes sans activité professionnelle ont été interrogées, alors que cette catégorie représentait près de la moitié de la population de la Guyane en 2018. Nous pouvons émettre comme hypothèse que cette sous-représentation est due aux moyens de transport. Le site étant excentré, il est plus simple de s'y rendre en voiture ou en vélo, or ces moyens de transport sont coûteux.

## ***Origine des usagers***

En Guyane, nombreuses sont les personnes qui séjournent pour des périodes à durée déterminée, en particulier certaines catégories socio-professionnelles. L'objectif était de savoir si le site était fréquenté par des habitués du site et depuis combien de temps. 18% des personnes interrogées sont nés en Guyane et 35% habitent en Guyane depuis plus de 10 ans. 30% habite en Guyane depuis 1 à 5 ans, et 7% depuis moins d'un an. 20% des personnes interrogées sont en Guyane pour une durée déterminée.

Les usagers du site résident pratiquement tous en Guyane, moins de 1% vient de métropole. La grande majorité des usagers vient de la commune de Rémire-Montjoly (49%), de Cayenne (23%) et de Matoury (23%). Les habitants des communes de Kourou (1,2%) et de Macouria (1,8%) ainsi que ceux de Saint-Laurent-du-Maroni (0,6%) sont peu nombreux.



*Répartition des usagers par catégories socio-professionnelles*

# RESUME :

## 1. Profil général des usagers

Échantillon :

167 usagers enquêtés dont 40 % d'hommes et 60 % de femmes

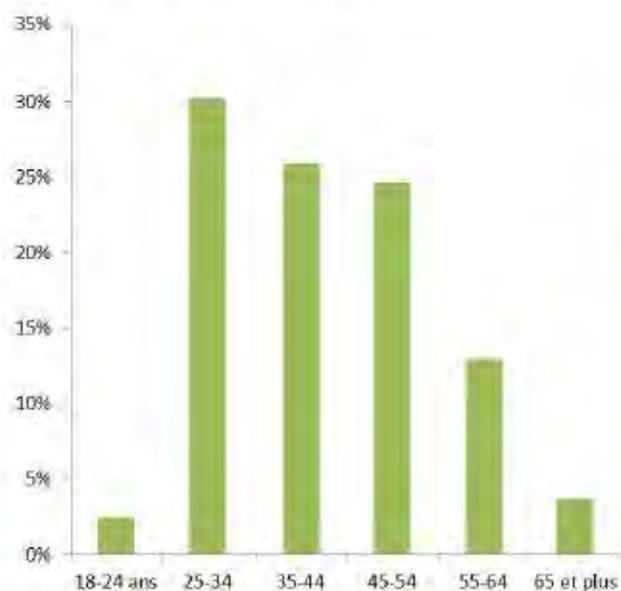
### Origines des enquêtés

Rémire-Montjoly	49%
Cayenne	23%
Matoury	23%
Macouria	2%
Kourou	1%
Saint-Laurent-du-Maroni	1%
Métropole	1%

### Catégories socio-professionnelles

Cadre	29%
Profession intermédiaire/Employé/Ouvrier	25%
Enseignant	23%
Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise	7%
Militaire	5%
Retraité	5%
Scolarisé (étudiant, lycéen, collégien)	2%
Sans activité professionnelle	2%
Agriculteur exploitant	0%

### Classes d'âges des enquêtés



### Durée de fréquentation du site



## 2. Caractérisation des usages

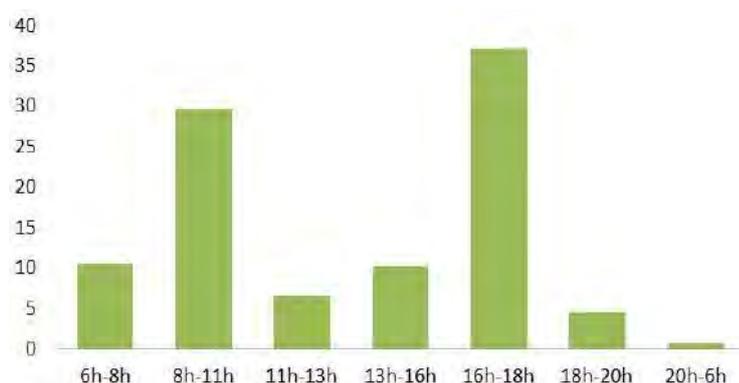
Les usagers sont en grande partie des habitués du site, 26% des personnes le fréquentent depuis plus de dix ans, 10% depuis 5 à 10 ans, 30% depuis plus de 2 ans. Cette part des usagers fréquentant le site depuis moins de 2 ans pourrait être liée d'une part au fait que la commune de Rémire-Montjoly accueille des personnes de passage de courte durée.

Près de 70% des personnes interrogées viennent au moins plusieurs fois par mois : 34% une à plusieurs fois par mois, 23% toutes les semaines et 12% tous les jours.

### ***Créneaux de visite***

Le site est être fréquenté de façon continue toute la semaine. Le mercredi ne ressort pas comme un jour particulier, ce qui est concordant avec les résultats précédents de "sous-représentation" des enfants. Il y a en revanche une fréquentation significative pendant les congés et vacances scolaires.

La tranche de 16h-18h est celle qui connaît le plus d'affluence, avec 57% des visites, suivie par celle de 8h-11h (45 %). Durant les heures chaudes de la journée le site est moins fréquenté (environ 15% entre 11h et 16h). 16% des personnes s'y rendent aux aurores, entre 6h et 8h. Très peu de personnes fréquentent le site de nuit. Plusieurs facteurs peuvent être avancés : moins de visibilité pour courir, risque d'insécurité, peu d'intérêt pour la découverte du milieu la nuit, présence accrue de moustiques. Toutefois l'enquête a été menée en grande partie pendant une période de couvre-feu mis en place en raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.



### ***Créneaux horaires de fréquentation***

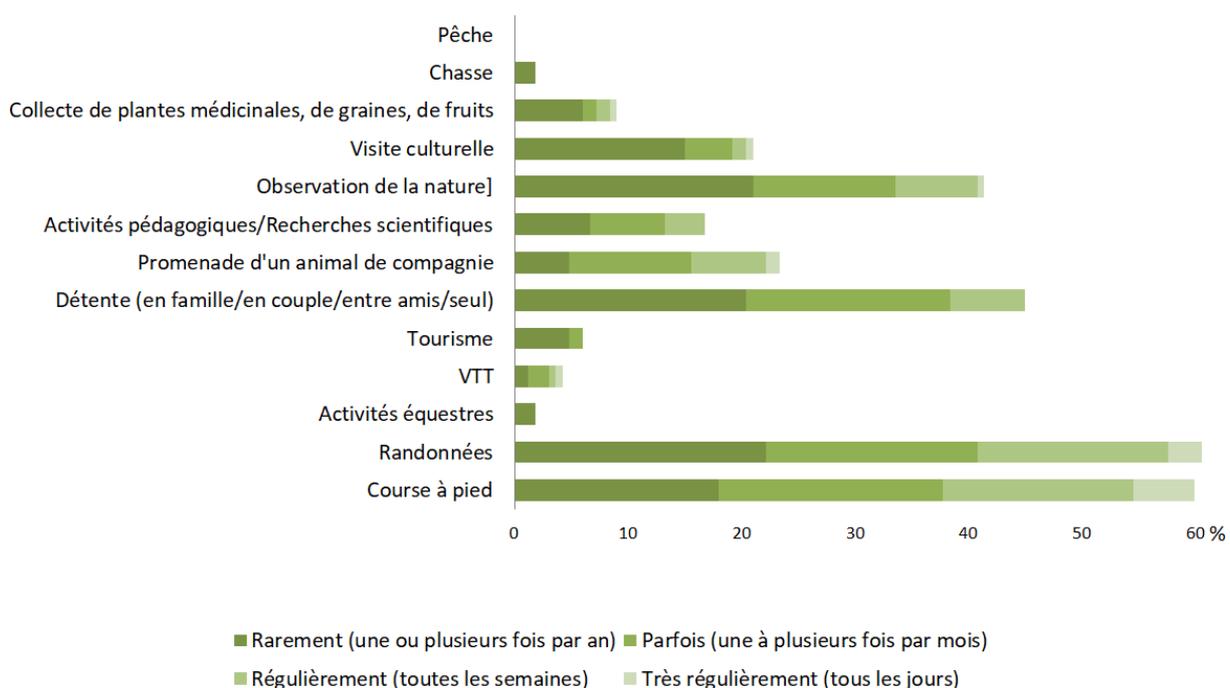
Le temps moyen passé sur le site est d'une à deux heures pour une très grande partie (79%) des visiteurs. Les autres usagers y restent moins d'une heure (12%) ou deux à trois heures (9%). 61% des individus ont déclaré venir accompagnés. Environ 22% des individus se rendent sur le site entre amis,

19% en famille, 12% en couple et environ 9% en groupe (association, groupe sportif etc.). Un quart des usagers interrogés vient plutôt seul et 10% avec un animal de compagnie.

## ***Diversité des pratiques du site***

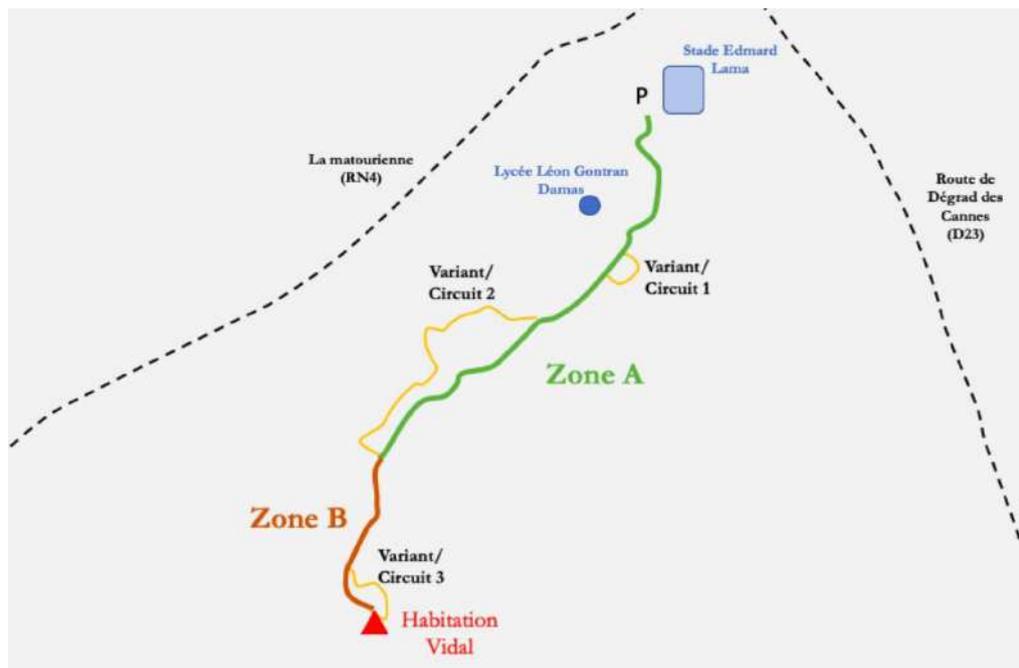
Les activités les plus pratiquées sont des activités de loisirs : sportives, de détente, d'observation de la nature. Le site est également utilisé pour la promenade d'animaux de compagnie. Plus rarement, une à plusieurs fois par an, des visites culturelles et des activités pédagogiques sont menées.

Enfin, la chasse a été citée seulement en réponse du questionnaire en ligne, cette activité pourrait être sous estimée étant donné que ces pratiquants recherchent la discrétion et savent la pratique interdite



*Type et fréquence d'activité pratiquée sur le site*

Concernant la pratique du sentier, trois quarts des personnes interrogées affirment se rendre régulièrement jusqu'à la fin du tracé. Plus de la moitié des personnes interrogées a déclaré utiliser la variante 2 qui permet de faire une boucle sur le sentier, 3% des individus la variante 1, et 34% la variante 3. Un quart des personnes interrogées n'utilise aucune des variantes du sentier principal.



Carte des deux zones et des variantes du site

### ***Types de moyen locomotion utilisée pour se rendre sur site***

Plus de 90% des usagers utilisent des véhicules motorisés pour se rendre sur le site : 91% viennent en voiture et 0,6% en moto. Viennent ensuite le vélo pour 7%, la marche pour 5%, et enfin les transports en commun, peu utilisés (1%). Actuellement le site est peu desservi par les transports en commun. Cette sur-représentation de l'utilisation des véhicules motorisés correspond à la réalité guyanaise.

### ***Place du site dans le réseau des sentiers du littoral***

Près de la moitié des personnes interrogées a connu ce site parce qu'il leur a été recommandé (44,3%), 21% car ils habitaient à proximité et 12% via les guides touristiques. Pour autant, 93% des personnes interrogées fréquentent d'autres sentiers de manière régulière sur l'agglomération de Cayenne : sentier du Rorota essentiellement, et sentiers de Loyola, de Montabo, de la Mirande. Certains fréquentent également les sites de Bourda, des Salines et du bain des Annamites.

# RESUME

## 2. Profil des usages

### Fréquentation du site

Première visite	3%
Rarement (une ou plusieurs fois par an)	28%
Parfois (une à plusieurs fois par mois)	34%
Régulièrement (toutes les semaines)	23%
Très régulièrement (tous les jours)	12%

### Périodes d'affluence du site (plusieurs réponses possibles)



### Heures d'affluence du site



### Temps moyen passé sur site



### Moyen de locomotion pour se rendre sur site



### Activités pratiquées



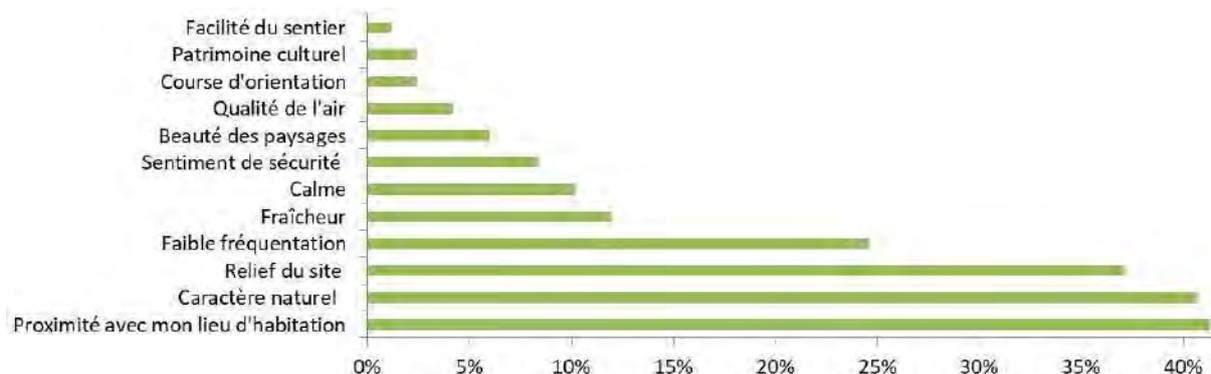
### 3. Représentations du site

Chaque entretien débutait en demandant de citer 3 mots pour caractériser le site, afin d'avoir des réponses les plus spontanées possibles, non influencées par l'échange qui s'en suivait. Les usagers ont un regard positif, les termes employés appartiennent aux champs lexicaux de la nature, du calme, de la beauté et de l'accessibilité. On retrouve également dans ce nuage les différents services procurés aux usagers : détente, observation de la nature, activités sportives, intérêt historique et culturel.



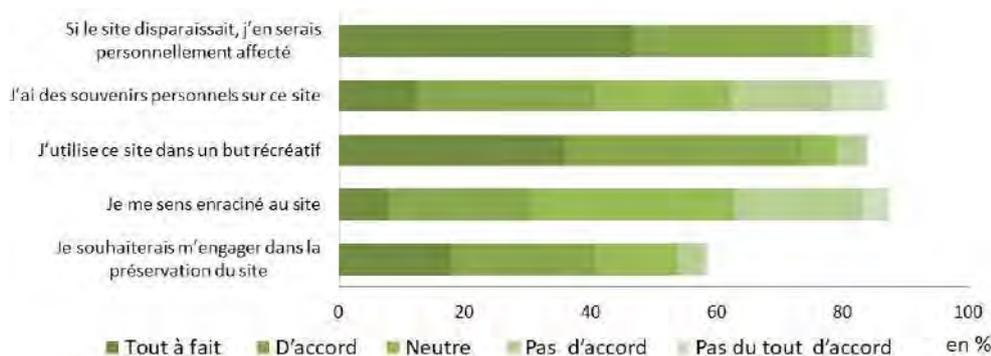
#### ***Multiplés apports du site aux usagers***

Les usagers fréquentent ce site principalement pour trois raisons : pour sa proximité (41%), son caractère naturel (41%) et son relief (37%) relativement plat qui le rend accessible à un grand nombre de personnes, contrairement à d'autres sites de l'agglomération de Cayenne. L'autre motif majeur qui amène les personnes à se rendre sur le site est sa faible fréquentation (25% des réponses). Les autres raisons évoquées sont la fraîcheur, le sentiment de sécurité, le calme, la beauté des paysages et la qualité de l'air. Quatre personnes ont précisé à ces raisons leur intérêt pour la course d'orientation et quatre autres pour le patrimoine culturel.



Réponses à la question "Quelles particularités du site vous amène à le choisir pour pratiquer vos activités ?".

On constate un réel attachement au site, plus de 90% des usagers affirment qu'ils seraient personnellement affectés s'il disparaissait et plus de 80% y ont des souvenirs personnels. Une majorité paraît également prête à se mobiliser pour la préservation du site, trois quarts des personnes affirment être tout à fait d'accord ou d'accord pour s'engager dans sa préservation. En corollaire, la quasi-totalité des enquêtés (97,5%) a déjà recommandé ou recommanderait le sentier.



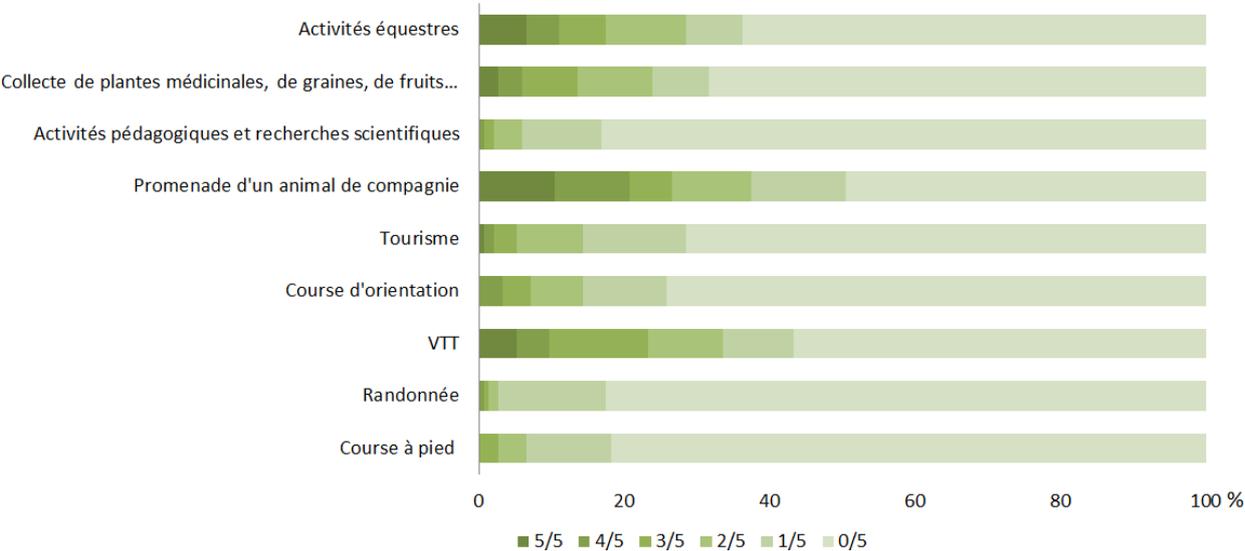
Réponses à la question "Par rapport aux déclarations proposées, comment vous situez-vous ?"

On observe un apport positif du sentier aux usagers, plus de 80% des personnes utilisent ce site dans un but récréatif, environ la moitié des personnes interrogées affirment s'y rendre pour se maintenir en bonne santé et un quart car ils s'y sentent en interaction avec la nature. Le site apporte à un quart des personnes interrogées des connaissances supplémentaires sur la nature, de la sécurité et de beaux paysages à contempler.



Réponses à la question : "Que vous apporte le site ?"

Malgré la diversité des usages, quelques activités sont perçues comme gênantes, principalement la promenade d'un animal de compagnie et la pratique du VTT, mais aussi la course d'orientation, et dans une moindre mesure la collecte de plantes médicinales, de graines, de fruits et les activités équestres.

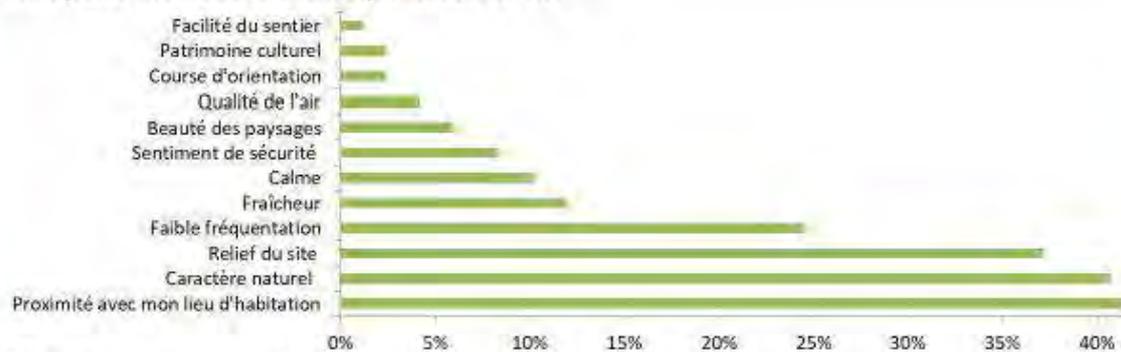


Réponses à la question : 'Selon vous, parmi la liste ci-dessous, quels usages vous gênent lors de votre venue sur le site ? Évaluez cette gêne sur une échelle de 0 (aucun impact) à 5 (très impactant)'

# RESUME

## 3. Représentations

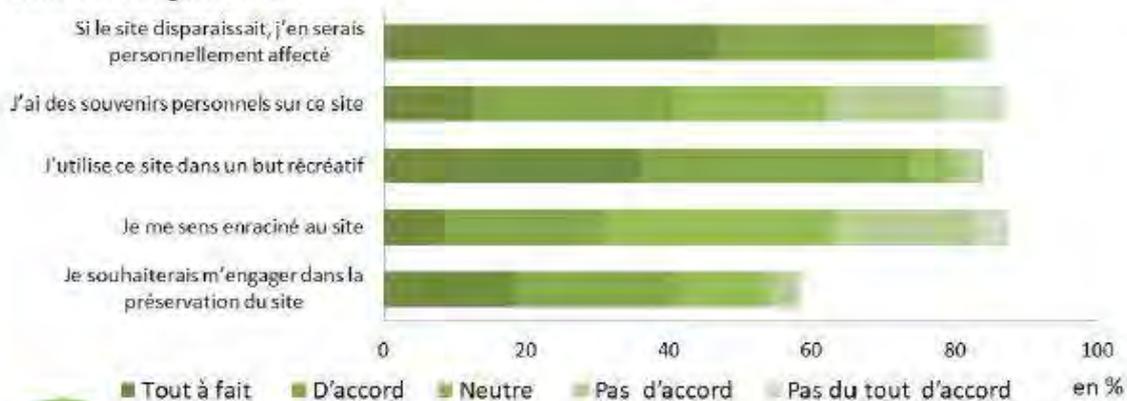
Principales motivations à la fréquentation du site



Effets du site sur ses usagers



Liens des usagers au site



**97,5 %** Ont déjà recommandé ou recommanderaient le site

## Les services écosystémiques perçus par les usagers

Sur la base d'une liste de 14 services écosystémiques (SE), les enquêtés étaient invités dans un premier temps à choisir les services les plus importants selon eux et dans un second temps à hiérarchiser les cinq plus importants. Nous avons ensuite traité ces réponses pour chacun des SE à partir de deux indicateurs : (i) la part des usagers qui ont cité chacun des SE, (ii) le rang moyen ("score moyen" ci-dessous) affecté à chaque SE.

	Fréquence de sélection	Score moyen (sur une échelle de 5)
<b>Groupe 1 : Services jugés majeurs (fréquence et score élevés)</b>		
Récréatif (activités physiques et sportives) et tourisme	79%	2,1
Observation de la faune et de la flore	65,3%	2,9
Maintien de la biodiversité	65,3%	2,8
Apport culturel et historique	57,5%	2,9
Beauté des paysages	44,3%	2,8
<b>Groupe 2 : Services jugés importants (fréquence et/ou score importants)</b>		
Éducation (Activités pédagogiques et recherches)	33,5%	2,5
Îlot de fraîcheur (régulation locale du climat)	50,3%	3,0
Réduction du bruit	37,1%	3,2
Prévention des risques naturels (inondation et érosion)	26,9%	3,1
Régulation du climat à l'échelle internationale (capture du CO2)	26,3%	2,8
Amélioration de la qualité des eaux	17,9%	2,8
<b>Groupe 3 : Services jugés mineurs (fréquence et score faibles)</b>		
Collecte de végétaux (graines, fruits, plantes)	16,8%	3,0
Prévention des risques sanitaires	19,8%	3,4
Chasse et/ou pêche	3%	3,1

*Classement des services écosystémiques par fréquence de sélection et score moyen (1 le plus important, 5 le moins important) (services culturels en vert très clair, de régulation en vert clair et d'approvisionnement en vert foncé).*

Le service écosystémique (SE) le plus cité est "récréatif et tourisme", suivi par les services "observation de la faune et de la flore", "maintien de la biodiversité" et "apport culturel et historique". Viennent ensuite les SE "Îlot de fraîcheur" et "beauté des paysages". Les SE "réduction du bruit", "éducation", "prévention des risques naturels" et "régulation du climat à l'échelle internationale" sont moyennement cités. Certains de ces SE ont pourtant un score élevé : "éducation" dont le rang moyen est 2,5 pour une fréquence de 34%, et "collecte de végétaux" avec un rang moyen de 3 pour une fréquence de 17%. Les SE les moins cités sont "prévention des risques sanitaires", "amélioration de la qualité des eaux", "collecte de végétaux", et "chasse et/ou pêche".

Les enquêtés perçoivent ainsi comme importantes des catégories de services écosystémiques et non pas seulement des services écosystémiques. Les services culturels figurent parmi les services que l'on peut catégoriser de "majeurs" du fait de la fréquence et du score élevés, les services de régulation peuvent être qualifiés d'"importants" du fait de leurs scores importants tandis que les services

d'approvisionnement peuvent être catalogué comme "mineurs" (fréquence et score faibles). En revanche, la compréhension du site par les répondants semble être limitée à l'échelle locale, nombreux d'entre eux ont jugé comme importants des services qui leur sont directement utiles dans leur quotidien, peu ont cité des services de régulation comme importants. Certains étaient d'ailleurs étonnés de voir figurer parmi la liste proposée les services de "prévention des risques naturels", de "régulation du climat à l'échelle internationale", d'"amélioration de la qualité des eaux" et "Prévention des risques sanitaires". Ils n'envisagent pas le site de Vidal Tigamy comme un site naturel pouvant répondre à des enjeux globaux comme la régulation du climat.

## 4. Connaissances du site

Les connaissances générales des enquêtés sur le site ont été évaluées dans cinq domaines : faune et flore, limites géographiques, histoire, milieux naturels, statut. Pour chacun de ces indicateurs une note a été attribuée en fonction des réponses fournies, l'ensemble des notes a été reporté sur 5.

Indicateurs	Questions	Notes						
Connaissances historique	Selon vous, quelles ont été les différentes occupations du site ?	Je ne sais pas	Une période	Deux périodes connues	Trois périodes connues			
		0/3	1/3	2/3	3/3			
Connaissances de la faune et de la flore	Combien d'espèces (animales et végétales) présentes sur le site de Vidal Mondélice êtes-vous capables de citer ?	0 espèces	1 à 5	5 à 15	+ de 15			
		0/3	1/3	2/3	3/3			
Connaissances des milieux naturels	Selon vous, quels sont les types de milieux présents sur site ? Veuillez cocher les réponses qui vous semblent juste.	Je ne sais pas	Une mauvaise réponse	Une bonne réponse	Deux bonnes réponses	Trois bonnes réponses	Quatre bonnes réponses	
		0/6	0/6	1/6	2/6	3/6	4/6	
Connaissances des statuts du site	Selon vous, quel(s) est/sont le(s) statut(s) du site ?	Je ne sais pas	Une mauvaise réponse	Une bonne réponse	Deux bonnes réponses	Trois bonnes réponses	Sans mauvaise réponse	
		0/4	0/4	1/4	2/4	3/4	4/4	
Connaissances du périmètre du site	Selon vous, quel est le périmètre du site ?	Je ne sais pas	Une mauvaise réponse	Correct				
		0/1	0/1	1/1				

Détail du calcul des scores des indicateurs de connaissances

Indicateur	Note sur 5
<b>Faune et de la flore</b>	3,2
<b>Périmètre</b>	2,2
<b>Histoire</b>	1,5
<b>Statuts de protection</b>	1,4
<b>Milieux naturels</b>	1,0
<b>Moyenne</b>	1,8

Score des indicateurs de connaissances sur une échelle de 5

## ***Connaissances de la faune et de la flore***

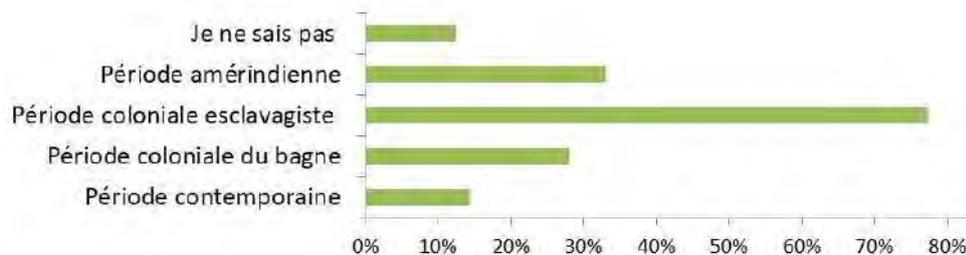
Ce domaine semble être le mieux connu. Près de la moitié des individus interrogés a déclaré être capable de reconnaître 5 à 15 espèces animales et végétales et un quart d'en reconnaître plus de 15.

## ***Connaissances du périmètre du site***

La connaissance de la limite géographique a été évaluée avec des cartes présentant quatre périmètres possibles. Deux réponses étaient correctes : la limite du périmètre du propriétaire du site et la limite du périmètre du site classé, et deux étaient erronées. La moitié des enquêtés a répondu correctement : environ 19% ont choisi la carte correspondant au périmètre du propriétaire du site et environ 32% la carte présentant le périmètre du site classé.

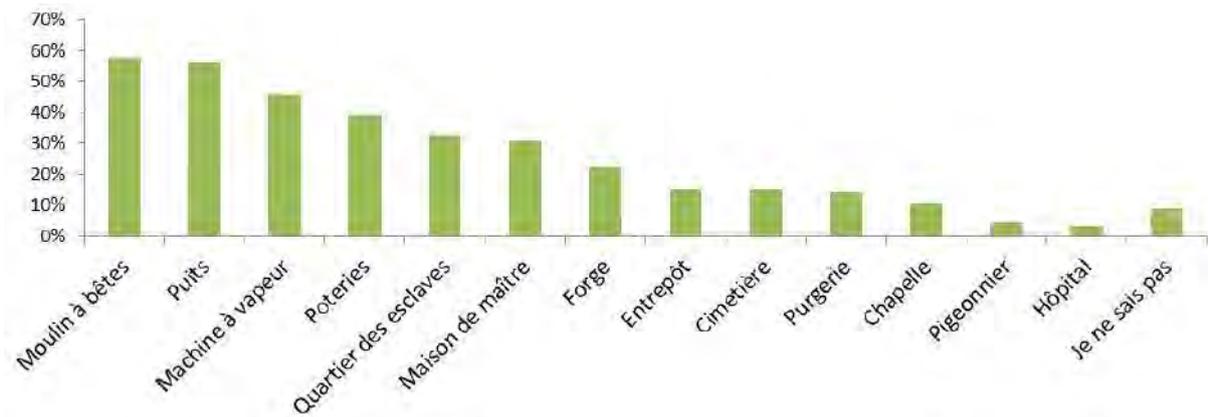
## ***Connaissances historiques***

Le score de l'indicateur "connaissances historiques" est peu élevé. Trois quarts des enquêtés savent que le site a été occupé pendant la période coloniale esclavagiste et environ 33 % ont connaissance de l'occupation amérindienne. En revanche, plus d'un quart pensent qu'il s'agit d'un site de la période du bagne et environ 9 % ont déclaré ne connaître aucune des différentes occupations du site.



*Réponse à la question : "Selon vous, quelles ont été les différentes occupations du site ?"*

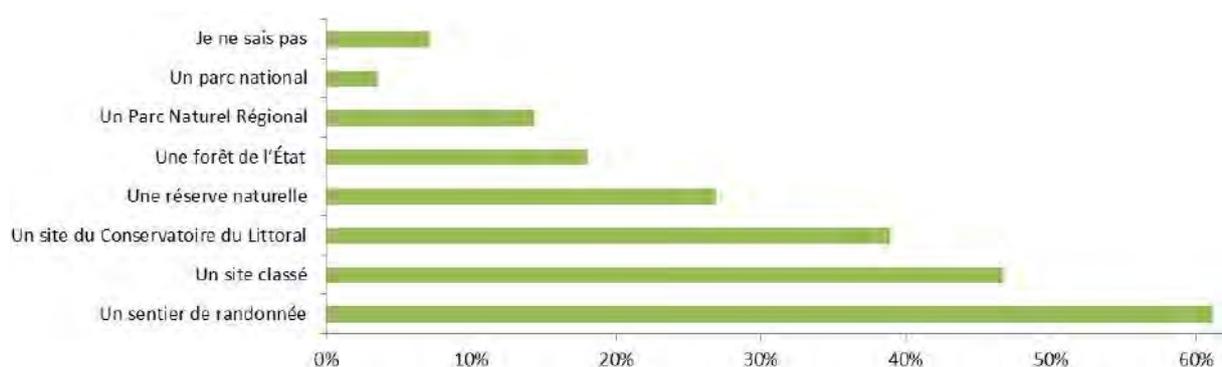
La moitié des personnes interrogées sait à quoi correspondent les vestiges les plus visibles sur le site : 57% sont au fait de la présence d'un moulin à bêtes, 46% de la machine à vapeur et 56% des puits. Un nombre important d'enquêtés suppose la présence de vestiges liés à la période esclavagiste, 38% pour les poteries, 30% pour la maison de maître, 32% pour le quartier des esclaves, 15% pour le cimetière, 15% pour la purgerie, environ 10% pour la chapelle, et environ 3% pour l'hôpital, ces vestiges étant présents mais non visibles pour les visiteurs. Pour autant, près d'un quart ont au moins une mauvaise réponse, 22% pensent qu'il y a une forge sur le site, et 4% pensent qu'il y a un pigeonnier.



Réponse à la question : Selon vous, quels vestiges archéologiques peut-on retrouver sur le site ?

### Connaissances du statut de protection

La majeure partie des usagers semble savoir que cet espace est protégé mais peu connaissent son statut. Moins de la moitié des enquêtés sait qu'il s'agit d'un site du Conservatoire du littoral et quasiment aucun ne semble connaître les rôles et le fonctionnement de cet organisme. Moins de la moitié sait qu'il s'agit d'un site classé, 61% d'un sentier de randonnée et 17 % d'une forêt de l'État. Près de la moitié ont répondu de manière erronée à cette question : un quart des enquêtés pense qu'il s'agit d'une réserve naturelle, environ 15 % d'un parc naturel régional et 3,5% d'un parc national.



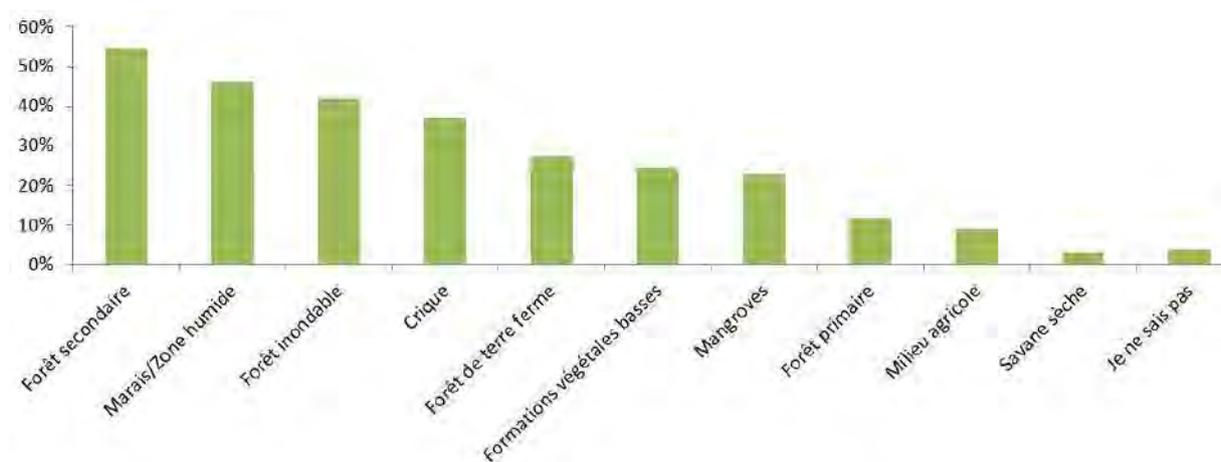
Connaissances des statuts du site

### Connaissances des milieux naturels

Plus de la moitié sait que la forêt présente sur le site est de type secondaire, environ 40% savent qu'il s'agit en partie d'une forêt inondable et 27% que la seconde partie est de terre ferme. Presque la moitié des personnes sait qu'il y a une zone de marais, environ 22% connaissaient la présence d'une zone de mangrove, 24 % d'un milieu buissonnant. Par ailleurs, environ 37% pensent qu'il existe une

crique sur le site. Les criques temporaires ne sont prises en compte par les inventaires des milieux écologiques : les usagers considèrent la crique temporaire comme un milieu écologique.

Il y a quelques mauvaises réponses, environ 9% croient à la présence d'une zone agricole et environ 3% à une zone de savane sèche. Il est possible que certains usagers considèrent les polders liés au passé agricole du site comme étant encore à l'heure actuelle une zone agricole. De plus, certaines personnes ne font pas la distinction entre forêt primaire et secondaire, environ 12% des individus considèrent la forêt du site de Vidal comme primaire. Enfin, environ 3,5% ont déclaré ne connaître aucun des milieux écologiques du site.



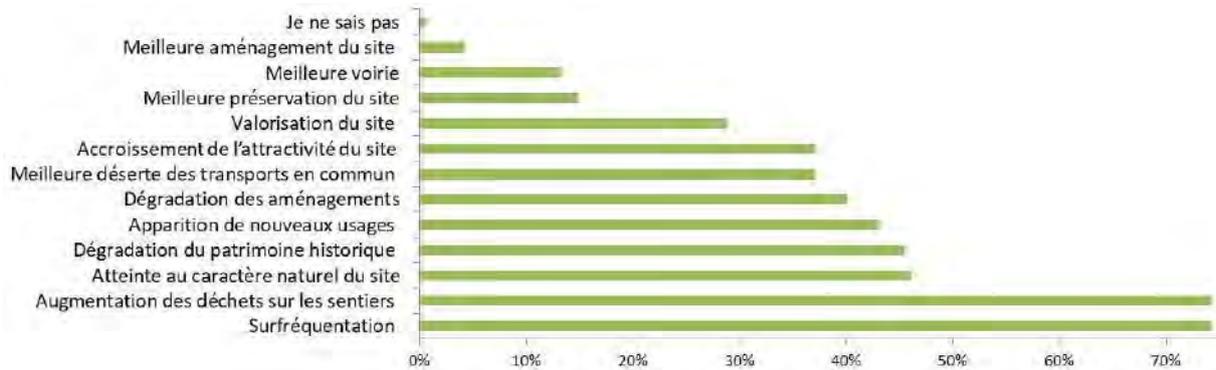
Réponse à la question : "Selon vous, quels sont les types de milieux présents sur site ?"

## 5. Attentes de gestion du site

### **Projets d'aménagement à proximité du site**

Les usagers connaissent ces projets d'aménagements. Ils savent qu'un écoquartier s'organise et plus de 65% qu'un collège se construit. Seulement environ 13% ont déclaré ne pas être au courant des aménagements futurs. Une majorité des enquêtés semble inquiète quant au devenir du site. Trois quarts craignent que cela engendrera une sur-fréquentation du site ainsi qu'une augmentation des déchets. Près de la moitié envisage que cela aura pour conséquence la dégradation du site de manière générale et/ou des aménagements, autant pense que le caractère naturel sera atteint. Certains envisagent un avenir plus positif, plus d'un quart considère que ces aménagements vont aller de pair avec une valorisation du site et environ 37% avec une meilleure desserte des transports en commun. De même, environ 15% prévoient que le site sera mieux préservé à l'avenir et environ 4% qu'il sera mieux aménagé. D'autre part, environ 37% estiment que cela augmentera l'attractivité du site,

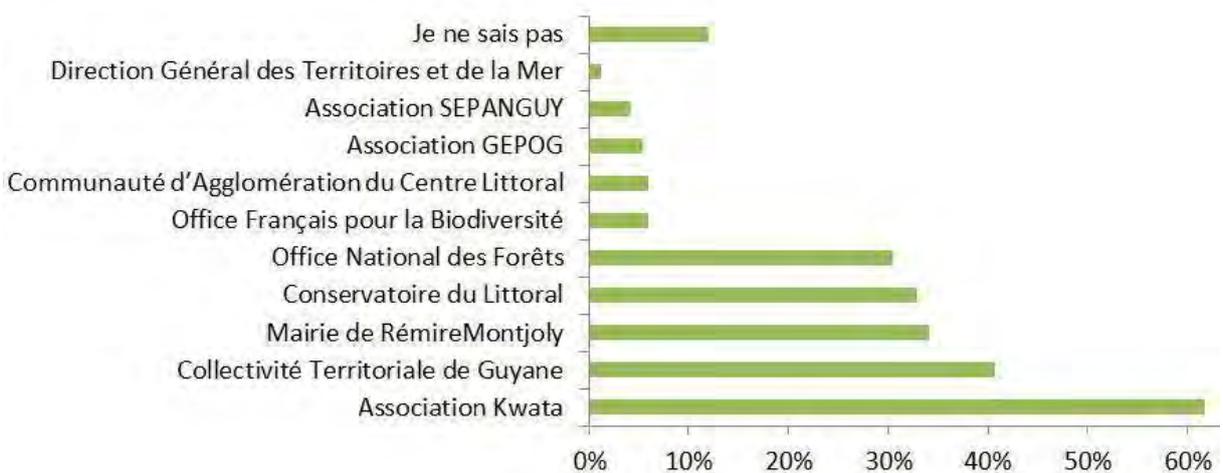
l'interprétation de cette réponse est ambiguë car elle peut tout autant être analysée de manière positive que négative.



Réponse à la question : "Selon vous, quelles pourraient être les conséquences des aménagements pour le site ?"

### Gestionnaires du site

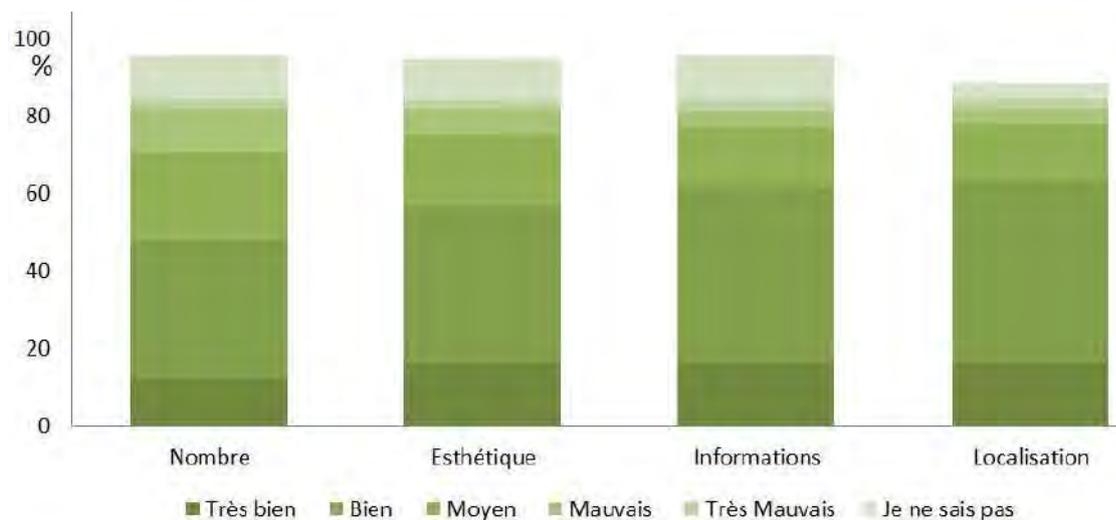
Les gestionnaires du site semblent connus par un nombre significatif d'enquêtés : 61% savent que l'association Kwata est gestionnaire. La Collectivité Territoriale de Guyane est clairement identifiée par 40% des enquêtés comme intervenant sur le sentier. Ils connaissent également les autres gestionnaires, l'Office national des forêts (ONF) est cité à 30%. Mais environ 34% citent par erreur la mairie de Rémire- Montjoly, 6% la Collectivité d'Agglomération du Centre Littoral, autant pour Office Français de la Biodiversité et seulement 1% la Direction Générale des Territoires et de la Mer.



Connaissance des gestionnaires par les usagers

## ***Avis des usagers quant aux informations délivrées sur le site***

90% des usagers affirment avoir lu les panneaux d'informations. Environ la moitié qualifie les informations délivrées par les panneaux de "bonnes", environ un quart de "moyennes" ou "mauvaises", et le dernier quart de "très mauvaises". Un peu moins de la moitié considère que le nombre de panneaux présents sur le site est "bien" (35%), voire "très bien" (10%).



*Réponse à la question : "Que pensez-vous des panneaux d'informations ?"*

Les usagers sont toutefois demandeurs d'informations supplémentaires, 68 % d'entre eux souhaiterait des informations concernant des informations historiques, près de 60% sur la faune et pour la flore, 22% sur la géologie, 25% sur la gestion du site et 37% sur son actualité. La moitié souhaiterait avoir ces informations supplémentaires sous la forme de panneaux classiques, un quart sur les réseaux sociaux et/ou le site internet de l'association KWATA et 10% en plaquette à télécharger. Certains enquêtés ont suggéré d'autres canaux d'informations : lettres d'informations, QR code, applications mobiles, visites guidées, groupe whatsapp, exposition de photographies.

Les panneaux de signalétique sont plutôt appréciés par les enquêtés : près de 7% les juge "très bonne", 41,5% "bonne", 37,7% "moyenne", seuls 13,8% la trouvent "mauvaise".

Les usagers sont aussi demandeurs d'une meilleure mise en valeur des patrimoines du site, autant culturels que naturels. Ils attendent également des gestionnaires un entretien régulier du site.



Réponse à la question "Quelles sont vos attentes concernant la gestion du site ?"

## Résumé et conclusion

Cette enquête a permis d'analyser les différents usages, connaissances et perceptions d'un grand nombre d'usagers de Vidal Tigamy, et ainsi mieux comprendre les types de publics fréquentant le site.

Le site accueille en premier lieu des personnes de 25 à 44 ans venant majoritairement entre amis ou en famille. La grande majorité des usagers vient de la commune de Rémire-Montjoly, de Cayenne et de Matoury. Les jours de semaine, de 16h-18h et de 8h-11h sont les créneaux qui connaissent le plus d'affluence : le site est un site fréquenté de façon continue tant la semaine que le week-end. En moyenne les visiteurs passent en moyenne une à deux heures sur le site. Les usagers sont en majeure partie des habitués, témoignant d'un lien de familiarité important avec le site, qui se conjugue avec un fort attachement : ils se sentiraient personnellement affectés si le site disparaissait, et près de la moitié se dit prête à s'engager pour sa préservation.

Un apport positif du sentier aux usagers est évoqué. Le site est perçu comme un lieu apaisant, entretenu et facile d'accès. Il est utilisé dans un but récréatif, les usagers s'y rendent pour se maintenir en bonne santé, et s'y sentent en interaction avec la nature. Les usagers fréquentent ce site pour trois raisons principalement : sa proximité avec leur lieu d'habitation, son caractère naturel et son relief.

Quelques activités apparaissent gênantes : la promenade d'un animal de compagnie et la pratique du VTT, la course d'orientation, et dans une moindre mesure la collecte de plantes médicinales, de graines, de fruits et les activités équestres.

L'ensemble des enquêtés affirme avoir lu les panneaux d'informations, la plupart sait que le site a été occupé pendant la période coloniale esclavagiste et environ un quart a connaissance de l'occupation amérindienne. La moitié des enquêtés connaît le périmètre du site, pour autant, peu connaissent

réellement son statut. En revanche, les usagers semblent avoir une certaine connaissance de la biodiversité du site.

L'enquête a également permis de comprendre les attentes des usagers. Si près de la moitié des usagers interrogés semble satisfaite des informations délivrées, la majorité d'entre eux sont demandeurs d'informations supplémentaires, principalement concernant l'histoire du site, la faune, la flore, la géologie, la gestion et l'actualité du site. Concernant l'avenir du site, les usagers sont demandeurs d'une meilleure mise en valeur des patrimoines du site, autant culturels que naturels. Ils attendent également des gestionnaires un entretien régulier.

Ce premier axe du projet Itulu Malo a permis d'obtenir une connaissance fine des usagers de la partie forestière du site de Vidal Tigamy, sur laquelle se passe à l'heure actuelle l'essentiel des activités. Les enjeux pour la suite du projet sont importants : identification des services écosystémiques perçus comme importants, identification de personnes intéressées pour la mise en œuvre des suivis participatifs, identification des conflits d'usage potentiels ou avérés.

Au-delà du projet, cette connaissance des usages du site, des attentes et des conflits d'usage est fondamentale pour le gestionnaire. Elle va notamment permettre, en collaboration avec la Collectivité Territoriale de Guyane gestionnaire du sentier de randonnée, de mieux cerner les attentes du public sur l'information disponible ou attendue.



# AXE 2 : Usages, représentations et connaissances du site de Vidal par les parties prenantes

## Méthodologie

L'objectif de l'enquête avec les parties prenantes était de réaliser un état des lieux de leurs connaissances et de leurs intérêts pour le site de Vidal Tigamy. L'échantillonnage des parties prenantes a été de type "non-aléatoire", issu d'un "choix raisonné", donc basé sur notre jugement par rapport au critère "être un acteur clé", et basé sur le volontariat des représentants des parties prenantes. Les "acteurs clés" sont définis par le fait qu'ils jouissent d'un potentiel d'impact important sur le site par leurs positionnements ou leurs activités. Les entretiens étaient semi-directifs, avec une majorité de questions ouvertes, d'une durée d'environ 45 minutes. L'entretien se faisait en 5 parties : (i) présentation de l'enquêté ; (ii) connaissances du site de Vidal (propriétaires, gestionnaires, périmètre, statuts, actions de l'association Kwata, réglementation, services écosystémiques, évolution du site, enjeux, usages), partie menée par des questions ; (iii) intérêt pour le site (perceptions, importance, apport du site, attentes vis-à-vis des gestionnaires), partie menée par une discussion ouverte ; (iv) questions personnelles (fréquentation, symbolique, intérêt du site) ; (v) bilan (bénéfices/contraintes, ancrage et avenir du site).

## Résultats

### 1. Profils des enquêtés

Neuf entretiens ont été menés, entre le 20 janvier et le 7 avril 2022, auprès des propriétaires et/ou gestionnaires du site (Conservatoire du littoral -CDL-, Office national des forêts -ONF-), des représentants la collectivité territoriale de Guyane (service environnement et Direction Musées et Patrimoine), d'administrations et établissements publics (Direction Générale des Territoires et de la Mer de la Guyane -DGTM-, Direction Culture, Jeunesse et Sports -DCJS-, Établissement Public Foncier d'Aménagement de la Guyane -EPFAG-), et des élus locaux et collectivités (mairie de Rémire-Montjoly, mairie de Matoury).

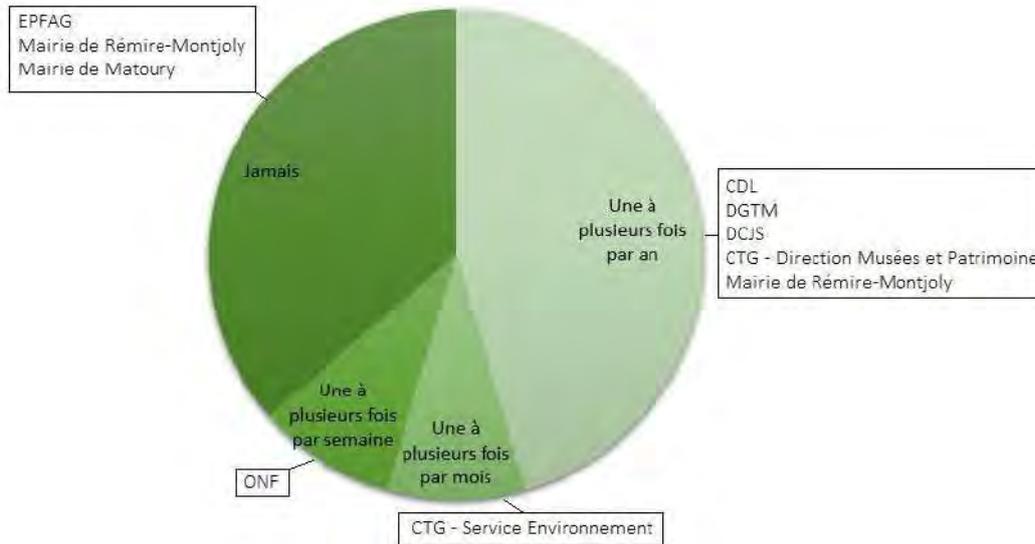
## **Rôles des parties-prenantes pour le site de Vidal Tigamy**

Les parties-prenantes ont présenté le rôle de leur institution pour le site de Vidal Tigamy :

<b>Conservatoire du littoral</b>	<i>"Le CDL est un établissement public de l'État qui a pour mission la protection de l'environnement par la maîtrise foncière, l'aménagement de site et l'ouverture au public (...). Notre rôle est en général d'aménager les sites, de trouver un ou des gestionnaires"</i>
<b>Office National des forêts</b>	<i>"Globalement ce n'est vraiment pas un site sur lequel on se sent impliqué (...) en fait, dès qu'il y a des gestionnaires qui sont en place, il y a pour nous un peu moins d'enjeux car comme tous les autres gestionnaires des espaces naturels, on n'est pas assez nombreux"</i>
<b>Direction Générale des Territoires et de la Mer de la Guyane (DGTM)</b>	<i>"Le site de Vidal est un site classé (...) c'est vraiment un rôle de suivi de tout ce qui est mis en place, et puis de participation au comité et de police"</i>
<b>Direction Culture, Jeunesse et Sports (DCJS)</b>	<i>"On gère les 99 patrimoines historiques de Guyane (...) on a un contrôle scientifique et technique sur tous les travaux qui vont être opérés, les études, les diagnostics, restauration"</i>
<b>Établissement Public Foncier d'Aménagement de la Guyane (EPFAG)</b>	<i>"On parle du site dans notre livret d'accueil (...) pour inciter les gens à s'approprier les lieux. Les gens ont de l'intérêt pour le site de Vidal. (...) ça peut être un atout pour la vente"</i>
<b>Collectivité Territoriale de Guyane - Service Environnement</b>	<i>"La CTG a cette compétence en matière de gestion, d'aménagement des sentiers de randonnées dans le cadre de ce plan PDIPR, la loi nous oblige à assurer l'entretien, les aménagements, la gestion en général, le balisage et la valorisation aussi (... avec...) une équipe, une brigade nature, formée au GPS, premier secours, l'usage de la tronçonneuse"</i>
<b>Collectivité Territoriale de Guyane - Direction Musées et Patrimoine</b>	<i>"La Direction Développement durable et la Direction Musées et patrimoine ont comme objectif le développement des connaissances scientifiques sur le patrimoine visible, matériel ou immatériel, dans le cadre des missions d'Inventaire Général du Patrimoine Culturel : recenser, étudier et faire connaître le patrimoine (...). L'habitation a fait partie d'une enquête dans le cadre de l'Inventaire en 2001 sur le sucre et le rhum. On va accompagner tout projet de valorisation, quelque qu'il soit, en lien avec les partenaires"</i>
<b>mairie de Rémire-Montjoly</b>	<i>"Rôle de valorisation, de connaissance, permettre des conditions d'accueil optimales pour la détente, le sport... (...) valoriser de façon transversale en améliorant la connaissance du public sur ce milieu"</i>
<b>mairie de Matoury</b>	<i>"Cela ne fait pas longtemps qu'on est inclus. On voudrait bien en savoir plus"</i>

## Ressentis personnels

Les parties prenantes se sont également présentées personnellement à partir de trois questions portant sur leur fréquentation du site, un mot et une espèce qui représentent le site à leurs yeux. La majorité d'entre eux ne le fréquente que rarement, une à plusieurs fois par an, voire jamais.



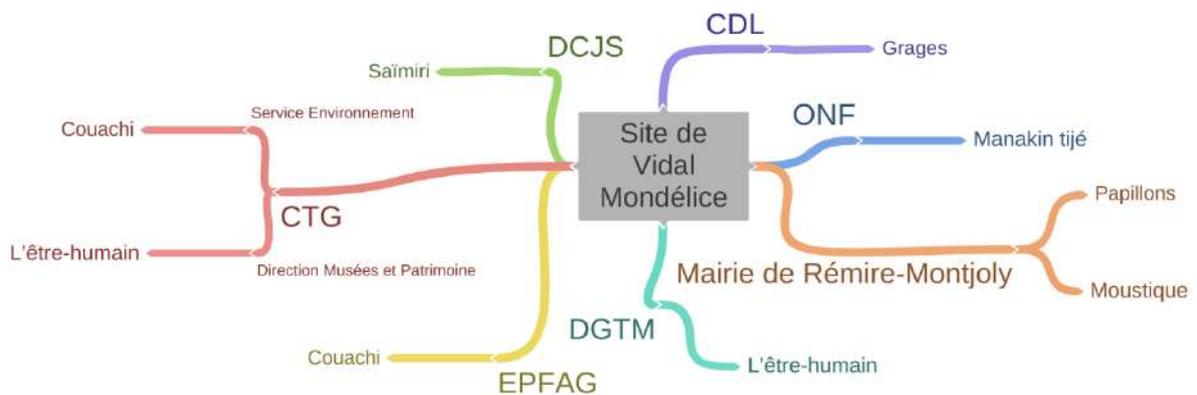
Réponse à la question : "À quelle fréquence vous rendez-vous sur le site ?"

Mis à part le qualificatif "dommage", les termes principalement employés appartiennent aux champs lexicaux de la nature, du calme, de la culture :



Réponse à la question : "Un mot qui symbolise le site selon vous ?"

Trois enquêtés ont choisi comme espèces emblématiques des espèces généralement considérées comme belles : les papillons, le manakin tijé, les saïmiris. Deux enquêtés ont choisi des espèces communément jugées comme néfastes : les moustiques, les grages. Deux enquêtés associent le site aux êtres-humains en règle générale, et deux autres à un aspect culturel du site en citant le couachi, utilisé comme plante médicinale :



Réponse à la question : "Quelle est l'espèce emblématique du site selon vous ?"

## 2. Connaissances

### Connaissance des propriétaires du site

Les parties prenantes ont une bonne connaissance des propriétaires du site de Vidal Tigamy : 8/9 ont cité le Conservatoire du littoral en tant que propriétaire, six ont signalé l'Etat, trois ont signalé la présence de propriétaires privés, et deux ont évoqué la CTG. Seul un service de la CTG a cité les différents propriétaires. Pour rappel, le foncier du site est réparti entre l'Etat, la Collectivité territoriale, les Etablissements publics et les propriétaires privées :

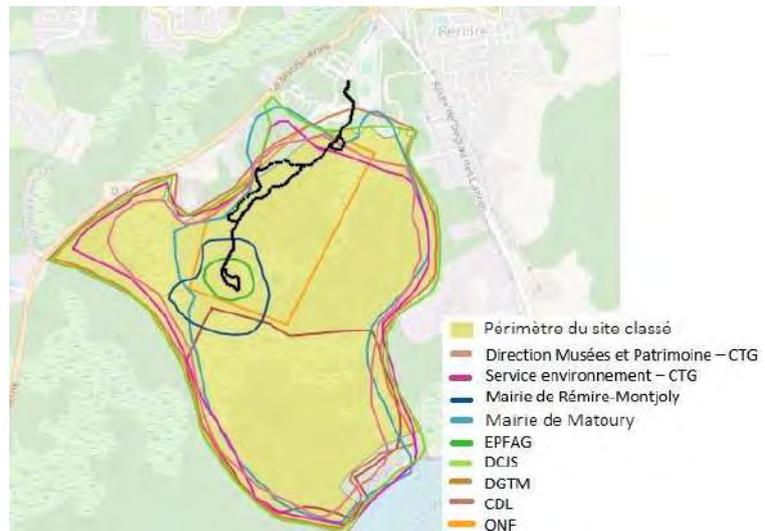
Propriétaire	Superficie (ha)	% du site classé
Etat	Partie affectée au Conservatoire du littoral	84 %
		11 %
Établissements publics	13	2,2 %
Privés	7,7	1,3 %
Collectivité territoriale	0,06	0,01 %
Non cadastré	6,6	1,1%
<b>Total site classé (au titre des sites – décret du 27 avril 2016)</b>	<b>578,7</b>	<b>100 %</b>

## ***Connaissance des gestionnaires du site***

Les gestionnaires associés à ces propriétés ne sont pas totalement connus des parties prenantes. L'ensemble des enquêtés a bien pris note du fait que l'association Kwata est gestionnaire du site. Une majorité (6/9) sait également que la CTG est aussi gestionnaire. En revanche, un seul connaissait le rôle de l'ONF, et un pensait que le CDL est gestionnaire.

## ***Connaissance du périmètre du site classé***

Le périmètre du site classé est bien connu par la Direction Musées et Patrimoine de la CTG, la DGTM, la DCJS et le Service environnement de la CTG. En revanche, les mairies de Rémire-Montjoly et de Matoury, l'EPFAG, l'ONF et le CDL sont moins au fait, de manière spontanée, de l'ampleur du site.



*Selon vous, quel est le périmètre du site classé ?*

Les polders sont notamment souvent exclus des périmètres proposés. Ils sont situés dans la zone la plus éloignée du site de Vidal Tigamy. Cette zone est inaccessible au public. De ce fait, cette zone ne correspond donc pas à un territoire vécu par les parties prenantes.

## ***Connaissance des statuts de protection***

Les statuts de protection du site sont complexes. Il fait l'objet d'une protection au titre des sites : d'abord inscrit à l'inventaire des sites et monuments naturels par arrêté ministériel en 1982, il a été classé par décret ministériel pour son intérêt historique et pittoresque à l'inventaire des sites et monuments naturels en 2016. Les vestiges sont également protégés au titre des monuments historiques : des objets mobiliers (deux machines à vapeur, 26 marmites à sucre et 3 rolles verticaux) sont inscrits sur l'Inventaire supplémentaire à la liste des objets en 1992. Des parties suivantes de l'ancienne habitation Vidal ont été inscrites comme monument historique en 1995 (le moulin à

bestiaux, la chaufferie, la purgerie, les murs soutenant les moulins à vapeur, le puit, les quais, l'escalier, les terrains contenant les anciens polders, le terrain contenant les traces de plot des anciennes cases et l'ensemble des terrains non encore fouillés et susceptibles de contenir des vestiges). En 1999 ces parties de l'habitation Vidal ont été classées parmi les monuments historiques par arrêté ministériel.

Cinq des neuf parties prenantes enquêtées savent que le site est classé et quatre que les vestiges sont classés au titre des monuments historiques. Trois présument que le site et/ou les vestiges sont inscrits, Deux ont évoqué la protection foncière du site par le Conservatoire du littoral et une la protection juridique du sentier au titre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Deux admettent ne pas connaître les statuts de protection, et deux supposent que le site fait l'objet d'une protection pour des raisons écologiques mais sans savoir précisément lesquelles.



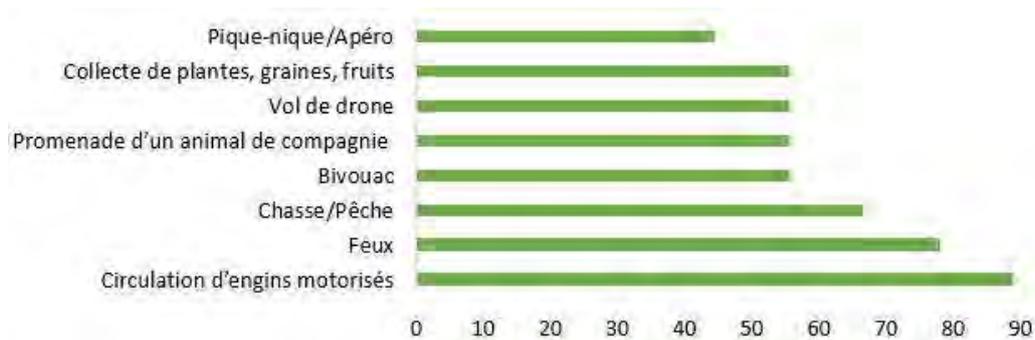
Réponses à la question : "Connaissez-vous le ou les statuts de protection du site ?"

## **Connaissance de la réglementation du site**

Il n'existait aucun arrêté spécifique de réglementation des usages sur le site de Vidal Tigamy <sup>1</sup>. Si huit des neuf des enquêtés étaient informés de l'interdiction de la circulation des engins motorisés et sept de l'interdiction des feux, seuls le CDL et le service environnement de la CTG étaient au courant de cette absence d'arrêtés. La DGTM pensait au contraire qu'il y avait des interdictions du fait du statut foncier : "c'est le CDL donc normalement en fait il n'y a le droit de rien faire", tout comme la Direction Musées et patrimoine de la CTG qui considère "sur le site conservatoire on ne peut rien faire. Après c'est en théorie, il n'y a pas d'arrêtés pour l'instant" et la mairie de Rémire-Montjoly pour qui "tout est interdit". La mairie de Rémire-Montjoly a suggéré une coordination entre les membres assermentés de l'association et la police municipale.

---

<sup>1</sup> En date des enquêtes. Depuis, un arrêté municipal est en place (décembre 2022)



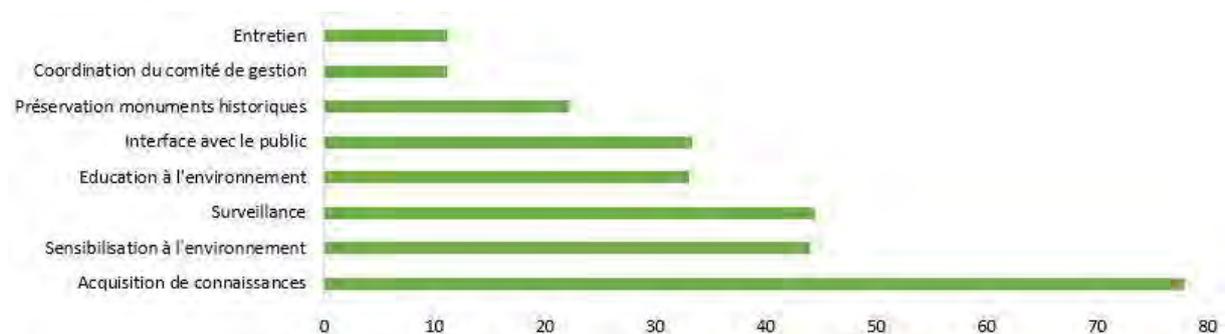
Réponses à la question : "Parmi ces propositions, quelles sont, selon vous, celles qui sont réglementées ?"

### **Connaissance des actions de l'association Kwata, gestionnaire du site**

Les missions de l'association sont dans l'ensemble connues par les parties prenantes. Sept évoquent des missions de type "acquisition de connaissances". Le Conservatoire du littoral précise qu'il s'agit d'"inventaires", la DGTM et la Direction Musées et Patrimoine parlent de "suivis naturalistes", la mairie de Rémire-Montjoly de missions "d'observations des espèces animales et végétales, connaissances du milieu", la mairie de Matoury de "relevés qui sont faits tous les six mois ou un par an" et le service environnement de la CTG de "missions scientifiques en général, d'identification d'animaux". Quatre indiquent des missions de "surveillance".

Quatre évoquent aussi des missions liées à "l'éducation à l'environnement", l'ONF cite même les Aires Terrestres Educatives et la mairie de Rémire-Montjoly parle de "journées pédagogiques" et de "travail avec les écoles". Trois font référence à des missions de types "sensibilisation à l'environnement" de manière générale, d'"actions d'informations au public" (EPFAG), d'"animations" (Conservatoire du littoral et la mairie de Rémire-Montjoly) et de "découverte naturelle" (DCJS).

Des parties prenantes signalent des missions de "personne relais" auprès du grand public et/ou et de "coordinateur de réseaux" des membres du comité de gestion. Le CDL, la DCJC et le service environnement ont pris comme exemple l'enquête menée par l'association auprès des usagers. Par ailleurs, la mairie de Matoury supposait que l'association était chargée de l'entretien du site, or le sentier est géré par la CTG dans le cadre du PDIPR.



Réponses à la question : "Pouvez-vous citer des actions de l'association Kwata pour le site ?"

## **Connaissance des canaux d'informations**

Dans l'ensemble, les parties prenantes semblent avoir une bonne image du gestionnaire et avoir tissé de bons contacts avec le Conservatoire du littoral. Quatre s'adressent ou s'adresseraient à eux si elles cherchent des informations sur le site, même si le CDL, la DGTM, le service environnement de la CTG, et la DCJS considèrent qu'ils ont suffisamment d'informations concernant le site. Seuls l'ONF et la Direction Musées et Patrimoine de la CTG ont évoqué les réseaux sociaux.

## **Connaissance de l'évolution du site**

Les parties prenantes qui connaissent le site depuis au moins dix ans ont surtout vu l'entrée et la périphérie du site se développer. Elles évoquent notamment l'écoquartier (CTG et l'ONF), le stade et le parking (DGTM). Elles associent à cette évolution du quartier une augmentation de la fréquentation du site (CDL, mairie de Rémire-Montjoly) et des usages (ONF). Trois d'entre elles énumèrent des changements au niveau des aménagements du site : installation de carbets et panneaux explicatifs (mairie de Rémire-Montjoly, Direction Musées et Patrimoine de la CTG et l'ONF), mise en place du parcours de la course d'orientation (Direction Musées et Patrimoine de la CTG et ONF).

# **3. Intérêts et perceptions**

## **Représentations du site**

Le site de Vidal est perçu par les parties prenantes comme un des atouts du territoire, un lieu de nature et de culture. L'EPFAG le perçoit comme une plus-value pour les riverains : *"C'est une valeur ajoutée. C'est un atout. Même si on ne le dit pas, on sait très bien qu'un site historique dans un projet d'aménagement est toujours bien vu surtout dans un écoquartier"*. Pour la mairie de Rémire-Montjoly : *"c'est un sentier à valoriser, un site à enjeux, un site à potentiels. C'est un atout du territoire"*. La mairie de Matoury l'appréhende comme un site à aménager : *"qu'il y ait des aménagements prévus pour pique-niquer. Souvent les gens y vont pour pratiquer du sport (...) c'est très axé sport. Moi je veux bien reproduire ça sur le reste du site mais tout en apportant ce petit plus, détente au sens on respire on est là, on peut passer la journée, on peut voir ces vestiges, avoir ce guide, même au niveau des plantes, de la faune et de la flore"*. Quant à la CTG, selon la Direction Musée et Patrimoine, les élus connaissent mal le site puisqu'en 2021 l'équipe venait de changer. Le service environnement affirme que *"pour la CTG en général, c'est un lieu de mémoire, c'est l'élément fort du site"*.



### Les services écosystémiques les plus importants du site

La même méthode que pour les usagers, la méthode RESPA, a été suivie pour évaluer les services écosystémiques.

	Fréquence de sélection	Score moyen (sur une échelle de 5)
<b>Groupe 1 : Services jugés majeurs (fréquence et score élevés)</b>		
Récréatif (activités physiques et sportives) et tourisme	87,5	1,8
Apport culturel et historique	75	1,7
Observation de la faune et de la flore	62,5	1,7
Îlot de fraîcheur (régulation locale du climat)	62,5	1,7
<b>Groupe 2 : Services jugés importants (fréquence et/ou score importants)</b>		
Maintien de la biodiversité	50	1,6
Éducation (Activités pédagogiques et recherches)	50	1,6
Beauté des paysages	25	1,3
Prévention des risques naturels (inondation et érosion)	25	1,3
Collecte de végétaux (graines, fruits, plantes)	25	1,3
<b>Groupe 3 : Services jugés mineurs (fréquence et score faibles)</b>		
Réduction du bruit	12,5	1
Régulation du climat à l'échelle internationale (capture du CO2)	0	0
Amélioration de la qualité des eaux	0	0
Prévention des risques sanitaires	0	0
Chasse et/ou pêche	0	0

Classement des services écosystémiques par fréquence de sélection et score moyen n Le score moyen d'un service correspond au rang moyen attribué à ce service (1 = le plus important, 5 = le moins important). Les services culturels sont en vert très clair, les services de régulation en vert moyen et les services d'approvisionnement en vert foncé.

Le SE le plus cité est "récréatifs et tourisme", comme par les usagers. Il est suivi par "apport culturel et historique" puis "observation de la faune et de la flore", à l'inverse des usagers qui avaient classé "observation de la faune et de la flore" en deuxième et "apport culturel et historique" en troisième. Les parties-prenantes ont catégorisé le SE "îlot de fraîcheur" comme SE "majeurs" alors que les usagers

l'ont jugé comme "important". En revanche le SE "maintien de la biodiversité" est évalué par les parties prenantes comme "important" alors que les usagers le considèrent comme "majeur".

Les SE moyennement cités par les parties prenantes sont "maintien de la biodiversité", "éducation", "beauté des paysages", "prévention des risques naturels" et "collecte de végétaux". Le SE "éducation" arrivait en 6ème position chez les parties prenantes comme chez les usagers. Le SE "maintien de la biodiversité" est jugé comme "important" par les parties prenantes alors qu'il est "majeur" pour les usagers. Le SE "collecte de végétaux (graines, fruits, plantes)" est évalué comme "important" par les parties-prenantes alors que les usagers le considèrent "mineurs".

Le SE le moins cité est "réduction du bruit" alors qu'il est important pour les usagers. Les SE "régulation du climat à l'échelle internationale", "amélioration de la qualité des eaux", "prévention des risques sanitaires" et "chasse et/ou pêche" n'ont été cités par aucune des parties prenantes. Les SE "amélioration de la qualité des eaux" et "régulation du climat à l'échelle internationale" sont pourtant estimés importants par les usagers. Ainsi, les parties prenantes, comme les usagers, semblent étonnées de voir figurer parmi la liste proposée les services de "régulation du climat à l'échelle internationale", d'"amélioration de la qualité des eaux" et "prévention des risques sanitaires". Les parties-prenantes n'envisagent pas non plus le site de Vidal comme un site naturel pouvant répondre à des enjeux globaux comme la régulation du climat.

## ***Apports du site***

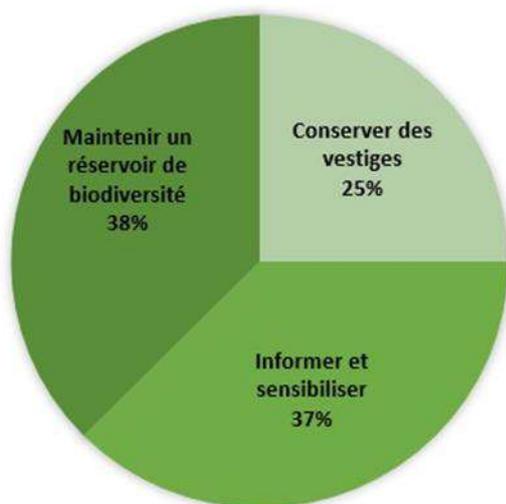
Le site semble être perçu de manière positive par les parties prenantes, du fait de sa particularité : la combinaison de patrimoine naturel et culturel. Elles ont conscience de ce que le site apporte au territoire, contribuant de manière positive en termes sociétal, environnemental et touristique. Pour l'ONF c'est une porte d'entrée pour sensibiliser à l'importance de la préservation de la biodiversité : *"un espace de découverte de la nature, un espace d'immersion, plus un réservoir de biodiversité"*. Ce site apporte de la nature en ville selon la DCJS : *"un écrin de verdure dans une urbanisation développante et galopante"* et le CDL : *"un espace de respiration"*. La Direction Musées et Patrimoine de la CTG souligne aussi le fait qu'un espace naturel de proximité est également un espace de socialisation et un outil pédagogique pour l'éducation à l'environnement : *"une bulle d'oxygène pour la population et un rôle majeur dans la cohésion sociale (...) la sensibilisation à l'environnement"*. Ce sont également ces apports que la mairie de Rémire-Montjoly souligne : *"un site pour le lien social, important pour la santé, le stress, pour les habitants et même un rayonnement intercommunal"*.



*Qu'apporte le site au territoire, selon vous ?*

### **Importance de la préservation de ce site**

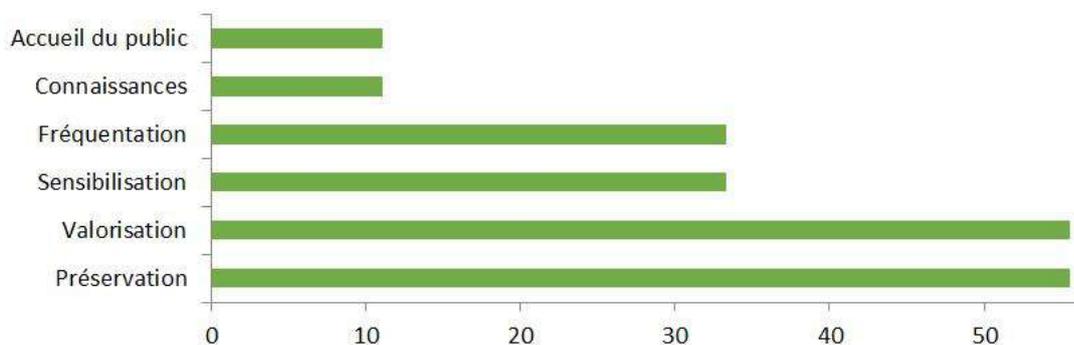
Il est important que le site existe pour les institutions enquêtées pour trois principales raisons. Le conserver serait un moyen de préserver des îlots de verdure face à une urbanisation croissante (CDL, ONF). Pour la Direction Musées et Patrimoine de la CTG, aussi c'est la combinaison de patrimoine naturel et culturel qui est intéressante. Pour le service environnement de la CTG et l'EPFAG, Il apparaît important d'avoir des sites comme celui de Vidal Tigamy, des sites naturels péri-urbains pour sensibiliser à l'environnement et à la préservation de la biodiversité.



*Réponse à la question : "Selon votre institution, en quoi est-il important que ce site existe pour préserver ces patrimoines naturel et culturel ?"*

## **Perception des enjeux du site**

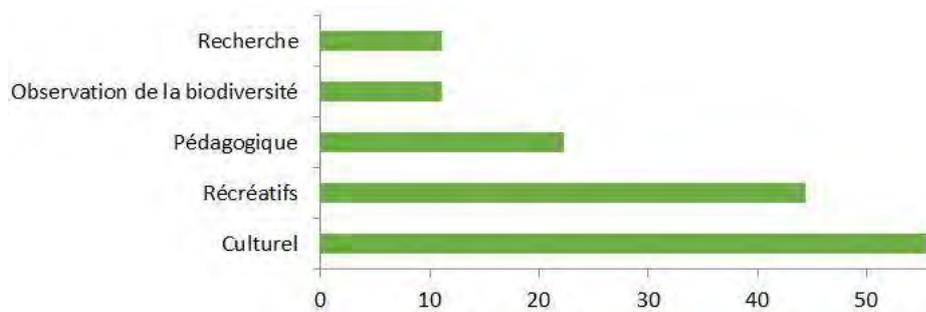
Les enjeux du site reconnus par les parties prenantes concernent pour six d'entre elles la préservation du site, six la valorisation, trois la sensibilisation et trois la fréquentation. Concernant la préservation, pour l'ONF il s'agit de préservation de la trame verte et bleue et ainsi la biodiversité. Pour la DCJS, cet enjeu s'applique en termes de conservation du patrimoine bâti. Pour la Direction des Musées et Patrimoine de la CTG, la préservation du site doit passer par l'implication des usagers. La valorisation du site doit se faire selon l'EPFAG auprès des riverains limitrophes, et selon la Direction des Musées et Patrimoine de la CTG et la mairie de Rémire-Montjoly, à destination des touristes. Les missions de sensibilisation doivent être développées, auprès du grand public (CDL et mairie de Rémire-Montjoly) et du public scolaire (service environnement de la CTG et mairie de Rémire-Montjoly). Pour la DGTM, la Direction des Musées et Patrimoine de la CTG il faut toutefois canaliser la fréquentation. Pour l'ONF il ne faut pas sanctuariser le site.



Réponse à la question : "Pour votre institution, quels sont les enjeux du site ?"

## **Perception des usages à développer**

Selon les parties prenantes, il faudrait soutenir et/ou développer en priorité les usages culturels, récréatifs et pédagogiques du site. Selon la DCJS c'est la thématique industrielle du site qui devrait être valorisée, alors que pour la DGTM et le Service environnement de la CTG c'est l'aspect mémoriel lié à la période coloniale esclavagiste qui devrait l'être : "*c'est certainement un des sites les plus importants d'un point de vue commémoratif. Donc (...) biodiversité et mise en valeur des vestiges*" (DGTM). L'ONF a réitéré son intérêt pour le développement récréatif du site, Le CDL va dans ce sens également. En plus de ces usages, la Direction des Musées et Patrimoine de la CTG souhaiterait que le site de Vidal Tigamy devienne un spot pour la recherche.

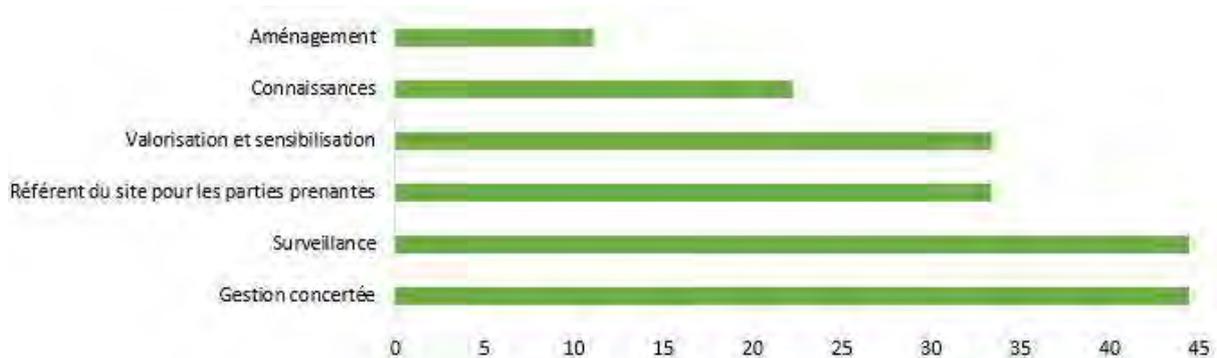


Réponses à la question : "Quels sont selon votre institution les usages qui sont les plus importants à soutenir, à développer, pour l'avenir du site ?"

### **Attente vis-à-vis de l'association Kwata, gestionnaire du site**

Les parties prenantes attendent en premier lieu du gestionnaire qu'il surveille le site et qu'il mette en place une gestion concertée. En termes de surveillance, la DCJS précise "vous êtes nos yeux (...) on s'appuie vraiment sur une association". La Direction Musées et Patrimoine de la CTG appuie également dans ce sens en expliquant qu'elle attend de l'association qu'elle ait : "un regard global sur le site, une présence".

L'EPFAG attend aussi que l'association Kwata soit le référent du site et lui fasse part des informations importantes. Pour le service environnement de la CTG, la mairie de Rémire-Montjoly et la mairie de Matoury, la coordination des parties prenantes et une bonne collaboration avec l'association Kwata sont importants.



Réponses à la question : "quelles sont les attentes de votre institution par rapport aux gestionnaires du site ?"

## Bilan

### ***Contributions du site : positives et/ou négatives***

Dans l'ensemble, selon les parties prenantes interrogées, le site de Vidal apporte davantage de bénéfices que de contraintes. Il apparaît comme un espace naturel et culturel périurbain facilement accessible, permettant la préservation d'un espace naturel de grande superficie. C'est "*le plus gros site du Conservatoire du littoral sur l'île de Cayenne*" (CDL) et selon l'ONF "*s'il n'y avait pas ce site, ils auraient pu pousser l'écoquartier sur toute la partie de terres fermes. On est plutôt sur des secteurs qui méritent d'être protégés*". Selon l'EPFAG, le site est une plus-value au territoire : "*c'est une grosse valeur ajoutée. La présence d'un site historique sur notre site. C'est de la communication qu'il mérite. Le but après c'est de tout céder à la ville qui va devoir se l'approprier et faire un travail de mémoire*". Pour la Direction Musée et Patrimoine de la CTG il est bénéfique à une échelle plus large, pour l'ensemble de la population et notamment les jeunes : "*c'est l'accès à la compréhension de l'histoire, de l'environnement, de la cohésion sociale, la citoyenneté*".

L'EPFAG identifie toutefois des contraintes : "*Ce sont aussi des contraintes parce que c'est un site classé ou inscrit on est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur nos aménagements. C'était une grosse contrainte parce qu'ils avaient par exemple imposé des types de clôtures spécifiques. Ils avaient des niveaux d'exigence qu'il n'était pas possible de tenir vu le développement du territoire. C'était la seule contrainte qu'on avait et qu'on n'avait pas vu venir*".

### ***Ancrage du site***

Les parties prenantes sont en revanche plus mitigées sur l'ancrage du site sur le territoire. Trois ont seulement affirmé considérer le site comme ancré sur le territoire : le CDL, la DGTM et l'EPFAG.

Trois parties prenantes étaient plus réticentes, la DCJS le qualifie de mystérieux : "*il fait partie des sites dont on n'entend pas beaucoup parler. Loyola il y a de la communication dessus, le site est actif pour nous. Vidal, on n'en entend pas trop parler. C'est dommage mais ça fait partie des monuments historiques qui sont un peu mis de côté*". Selon l'ONF, si le site est ancré, il a perdu en visibilité depuis les aménagements périphériques "*... l'impression d'entrer sur un chantier*".

Pour la Direction Musées et Patrimoine de la CTG, cet ancrage gagnerait à être réaffirmé : "*Ce qui est visible c'est ce qui est neuf, la prison, le lycée, le collège, l'écoquartier. Il va vraiment falloir faire un travail au niveau de l'entrée de site et puis tous les accès possibles sur les côtés*". Au contraire, pour le service environnement de la CTG, l'écoquartier a permis de le faire connaître auprès de nouvelles

personnes, les habitants de ce quartier : *"il apporte un plus à l'écoquartier et à toutes ces personnes qui étaient ailleurs avant et qui ne connaissaient pas le site"*.

Au-delà de l'entrée même du site, la mairie de Rémire-Montjoly souhaiterait que le site rayonne au niveau de la commune : *"il faudrait qu'on ait une visibilité. Que la population ait une vision des sites qui sont mis en valeur. A l'entrée on ne voit pas l'accroche. C'est à nous mais aussi peut-être à l'EPFAG. On dirait qu'il tourne le dos à l'écoquartier. On m'a déjà demandé où c'était. Il faudrait un affichage, un itinéraire qui amène vers le sentier"*.

## **Avenir du site**

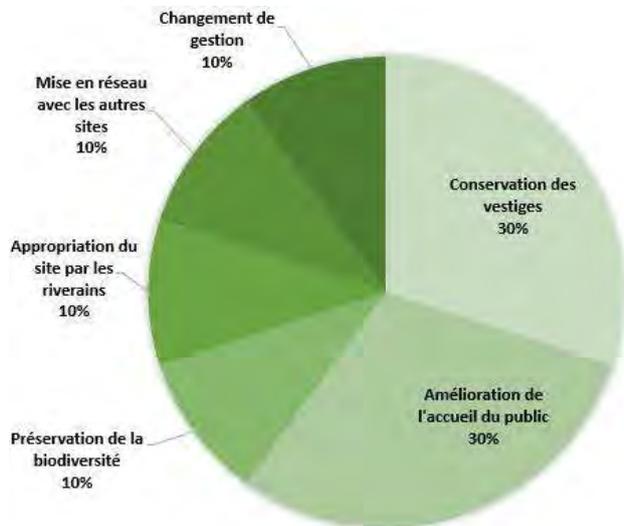
Ce qui importe le plus aux parties prenantes pour l'avenir du site est d'améliorer l'accueil du public et la conservation des vestiges. L'amélioration de l'accueil passe par la gestion de la fréquentation selon le CDL, la Direction Musées et Patrimoine de la CTG et la DGTM : *"canaliser certains comportements et permettre l'émergence de comportements plus respectueux. Sans que ça passe par la réglementation, sans que ce soit quelque chose de répressif"* (DGTM).

Pour le service environnement de la CTG, cela se présenterait davantage sous la forme d'animations à destination du public : *"proposer des choses avec les familles (...) des visites guidées, des petites animations, c'est un site à préserver. Faut que ça devienne vraiment un lieu de mémoire tant sur la botanique qu'historique"*.

Concernant la conservation des vestiges, la DCJS explique qu'il faut planifier les actions à mettre en œuvre : *"des travaux de consolidation, conservation devraient être mis en place. Un programme d'opérations, qu'on souhaite développer avec l'association Kwata qui à travers son plan de gestion, en communication avec le propriétaire, doit proposer un plan de gestion sur le patrimoine bâti"*.

La Direction Musées et Patrimoine de la CTG précise les actions de conservation à réaliser : *"d'abord cartographie puis traitement. Pour la partie vestiges, il faudrait rapidement redresser le chemin, matérialiser une limite autour des vestiges, couper les balisiers, et faire une clôture symbolique. Et il faut traiter la question de visibilité des vestiges, ceux qui se sont dégradés. Il y a un gros chantier de restauration préventive. Et là, on n'est que sur la partie sucrière industrielle. Il manque la partie village des esclaves et maison de maître. C'est quelque chose qu'il faut traiter de manière assez légère mais clair (...). Les autres parties, qui avaient subi une restauration dans les années 90, mériteraient à nouveau une bonne restauration. Il faudrait les ré-ouvrir et aussi rendre visible aussi la partie canal derrière. C'est un travail paysager à faire et à concevoir. Au-delà c'est la maîtrise des usages, il faudrait qu'il y ait des traitements légers de signalement, d'enclos de mise à distance"*.

En termes de gestion à l'avenir, l'ONF souhaiterait transférer son rôle de gestionnaire à l'association Kwata parce que ce site ne leur paraît pas prioritaire, et que cela faciliterait la gestion et donc la préservation du site. Et la mairie de Rémire-Montjoly aimerait qu'une cohésion avec les autres sites de l'agglomération de Cayenne soit mise en place : "à terme c'est la mise en réseau avec les autres sentiers ou bien de nouveaux sentiers".



Réponse à la question "Quel avenir votre structure envisage- pour le site ?"

## Conclusion

Une analyse à partir de l'outil AFOM (Atout Faiblesse Opportunité Menaces), défini comme "un outil d'analyse stratégique qui combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement", permet d'évaluer les éléments positifs et négatifs auxquels le site de Vidal Mondélice est exposé selon les parties prenantes interrogées.

Mettre à disposition cette analyse pourrait permettre de favoriser les forces et les opportunités du site et de minimiser les effets des faiblesses et des menaces. Elle peut venir en appui aux réflexions visant à favoriser l'appropriation du site par les acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire et par ses usagers.

ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Statuts de protection du site et des monuments	Plusieurs propriétaires et gestionnaires	Appropriation du site par les habitants de l'écoquartier	Pression urbaine
Localisation du site : accessible pour les populations de l'agglomération de Cayenne et point nodal de la Trame verte et Bleue	Manque de connaissances du patrimoine naturel et culturel	Développement d'activités d'animation et de sensibilisation auprès du grand public	Surfréquentation
Topographie du site : accessible pour différents publics et usages	Manque de visibilité et d'ancrage du site	Gestionnaires connus des parties-prenantes	Multi-usages
Ilot de verdure péri-urbain agréable et apaisant	Absence de réglementation de certains usages	Activités pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable : mise en place d'ATE	Dégradation des vestiges par les usagers
Présence et protection de vestiges précolombiens et historiques	Contraintes réglementaires liées aux statuts de protection	Projet auprès usagers pour les impliquer : inventaires participatifs	Dégradation naturelle des vestiges en métal
Présence d'une variété importante de plantes médicinales	Manque de signalétique et de panneaux d'informations	Sensibiliser de nouveaux publics à la préservation de l'environnement	



## AXE 3 : Mise en place des indicateurs biologiques

L'objectif de cet axe était d'identifier des indicateurs du bon état de l'écosystème forestier, de les décliner en approche participative, et de les tester sur le terrain, pour le cas échéant les adapter. Ces indicateurs devaient répondre à plusieurs contraintes : donner une information biologique fiable et utile pour le gestionnaire, être reproductibles (des observateurs différents font des observations comparables), être répétables (les mêmes évènements sont observés de manière comparable lors d'une série d'observations par le même observateur), pouvoir être mis en place par des publics non avertis mais dûment formés, ne pas être trop lourds ni coûteux afin de pouvoir se pérenniser.

### Méthodologie

Après différents échanges avec d'autres gestionnaires d'espaces protégés et plusieurs écologues, trois indicateurs ont été testés : les indices kilométriques d'Abondance, l'activité microbienne du sol, et le suivi de l'ermite nain. Ces trois indicateurs ont été testés lors d'un voyage pédagogique de 4 élèves de collège et leurs accompagnants, sur la base des protocoles suivants, adaptés à une prise en charge par des citoyens formés mais non experts.

#### 1. IKA-P : Indices Kilométriques d'Abondance - participatif

Les suivis d'Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) permettent, dans un milieu homogène, d'obtenir une abondance pour chaque espèce. La méthode standardisée et éprouvée des transects linéaires a été mise en place en Guyane par l'Association Kwata, à la fin des années 1990. Cette méthode consiste à parcourir un layon à pied à une vitesse lente, et à noter toutes les observations. Les IKA calculés permettent de comparer les abondances et de suivre l'évolution de ces abondances au cours du temps sur un même site. L'IKA permet de suivre les variations d'abondance relative des populations d'espèces cibles, ces variations d'abondance étant un indicateur de modification du milieu.

##### ***Prérequis : aucun***

Ce suivi est ouvert à toute personne parcourant le sentier. Un guide des espèces est mis à disposition afin d'aider à l'identification des espèces.

## **Matériel**

Un smartphone, un compte sur Faune Guyane, l'application Naturalist, une paire de jumelles (optionnel).

## **Durée**

Le transect sélectionné est de 1km (sentier principal, en orange) à parcourir à la vitesse de 1km/h. Les suivis sont réalisés dans les heures suivant l'aube et précédant le crépuscule, du fait des pics d'activités des animaux à ces horaires. Idéalement, un observateur parcourra le circuit 2 fois le matin et 2 fois en fin d'après-midi dans un délais d'un mois. Pour une meilleure robustesse des résultats le même observateur peu chaque année répéter ce protocole à la même période et dans les mêmes conditions d'observation.



## **Etape par étape**

- Afin d'observer au mieux les mammifères la progression doit s'effectuer de la manière la plus discrète possible, avec une vitesse de marche de 1km/heure.
- Tous les 5 mètres, s'arrêter, écouter et observer partout (haut, bas, côtés).
- Le point de chaque contact est enregistré dans l'application *Naturalist*. Pour les groupes, dans la mesure du possible, il s'agit de compter le nombre d'individus (le plus précisément possible) et aussi la composition du groupe (nombre d'adultes, de nouveaux nés, de jeunes et le sexe).



## 2. Suivi écoute de l'ermite nain

En Guyane cette espèce est considérée vulnérable par la Liste Rouge régionale, du fait de petites populations sans doute isolées les unes des autres, et en déclin. C'est aussi une espèce dite « déterminante ZNIEFF ». La population présente à Vidal, facilement détectée, se prête à un suivi de long terme pour l'observation de l'évolution des tendances.



### ***Etape par étape***

- suivre un circuit et écouter tous les 10/20m
- repérer le grincement plaintif caractéristique. De près, on détecte souvent son bruissement d'ailes sonore et irrégulier rappelant celui d'une grosse abeille. Le mâle chante sur un perchoir bas : le chant est une suite de notes aiguës liées à motif reconnaissable.
- à discuter : durée de boucle, répétition de fréquence ? (1 fois par an ? une fois par saison ?)

## 3. Activité microbienne de la terre : la décomposition de sachets de thé (index « teabag »)

Ce projet a été initié en 2010, dans l'idée de développer une méthode simple et peu coûteuse pour mesurer le taux de décomposition de la matière végétale. La méthode consiste en l'enfouissement de sachets de thé vert et de thé Rooibos et le déterrement de ceux-ci approximativement 3 mois après : la comparaison des différences de masse entre les deux pesées est un bon indicateur de l'activité du sol (microorganismes et microfaune). La valeur scientifique de cette méthode est déjà reconnue et des expériences sont en cours actuellement dans des pays tout autour du monde. Entre 2014 et 2016, les données de 2 000 localisations réparties partout dans le monde ont été collectées grâce aux efforts de nombreux enfants et de citoyens scientifiques. En Guyane cette méthode, testée aux Nouragues, a été mise en place à Vidal par la société Enia en novembre 2022.

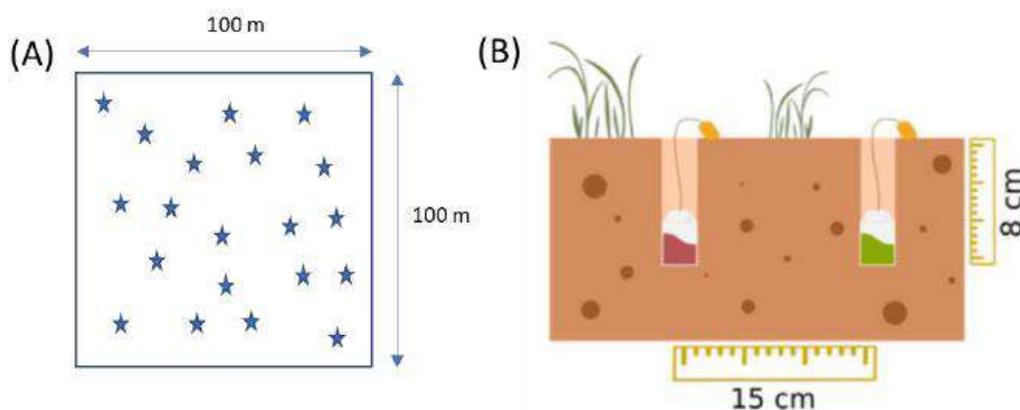
## Protocole étape par étape

\* Définir sur site la zone de 1 hectare qui sera utilisée pour cette expérience. Cette zone doit être représentative du site, et ne doit pas être inondée en saison des pluies.

\* Pesée initiale. Matériel nécessaire : marqueur indélébile, fichier de saisie, balance de précision, enveloppes, sachets de thé vert (x80), sachet de thé rooibos (x80). Au marqueur permanent, sur la face blanche des étiquettes des sachets de thé : Numéroté de V1 à V80 les sachets de thé vert, de R1 à R80 pour les sachets de thé rooibos. Annoter les enveloppes de V1 à V80 et de R1 à R80.



\* Mise en place des sachets de thé. Matériel : sachets de thé et enveloppes, piquets, GPS ou téléphone avec Google maps, truelle de jardinage, mètre ruban, stylo et feuille de terrain. Définir 20 points de mesure, matérialisés par des piquets, aléatoirement répartis sur une surface de 1 hectares. Noter les coordonnées GPS de chaque piquet sur la feuille de terrain et dans le GPS/téléphone.



*Figure 1 : (A) Répartir 20 points de mesure sur une surface de 1 Ha. Ces points seront conservés dans le temps. (B) Enterrer les sachets de thé dans des trous de 8 cm de profondeur et de la largeur du sachet, espacés d'au moins 15 cm autour du point de mesure*

Autour de chaque piquet (points de mesure schématisés par les étoiles sur la figure 1 (A)) :

- creuser 8 trous espacés entre eux de 15 cm et de 8 cm de profondeur de la largeur d'un sachet de thé (Figure 1 (B))
- noter sur la feuille de terrain les numéros des 8 sachets de thé (4 verts, 4 rooibos) affiliés au numéro du piquet
- répartir dans 4 trous 4 sachets de thé vert
- répartir dans les 4 autres trous 4 sachets de thé rooibos

- laisser les étiquettes des sachets sortir des trous
- sur la fiche terrain indiquer quels numéros de sachets de thé ont été enterrés au niveau du numéro de piquet correspondant
- recouvrir de terre et tasser légèrement pour s'assurer du contact du sachet avec le sol.

Répéter cette opération pour chaque piquet (20 fois).

\* J4 / J7 / J14 / J21 : Déterrage des sachets. Matériel à apporter : enveloppes, GPS ou téléphone avec Google maps avec les points GPS, truelle de jardinage, pinceau, stylo et feuille de terrain.

Aller au piquet n°1, déterrer 1 sachet de thé vert (lettre V sur l'étiquette). A l'aide du pinceau retirer la terre présente autour du sachet, mettre le sachet dans l'enveloppe portant le même numéro. Déterrer un sachet de thé rooibos (lettre R sur l'étiquette), à l'aide du pinceau retirer la terre présente autour du sachet, mettre le sachet dans l'enveloppe portant le même numéro

Noter sur la feuille de terrain noter les numéros de sachets déterrés correspondant au numéro de piquet.

Répéter cette opération pour les 20 piquets.

\* J4 à J5 / J7 à J8 / J14 à J15/ J21 à J22 : Séchage. Matériel nécessaire : Sachets de thé déterrés dans leur enveloppe (x40 ; 20 verts et 20 rooibos), four ou étuve. Déposer l'ensemble des enveloppes des sachets déterrés le jour même dans l'étuve à 60°C. Laisser sécher pendant 48h.

\* J5 / J8 / J15 / J22 : Pesées. Matériel nécessaire : sachets de thé secs (x40 ; 20 verts et 20 rooibos), balance de précision, fichier de saisie

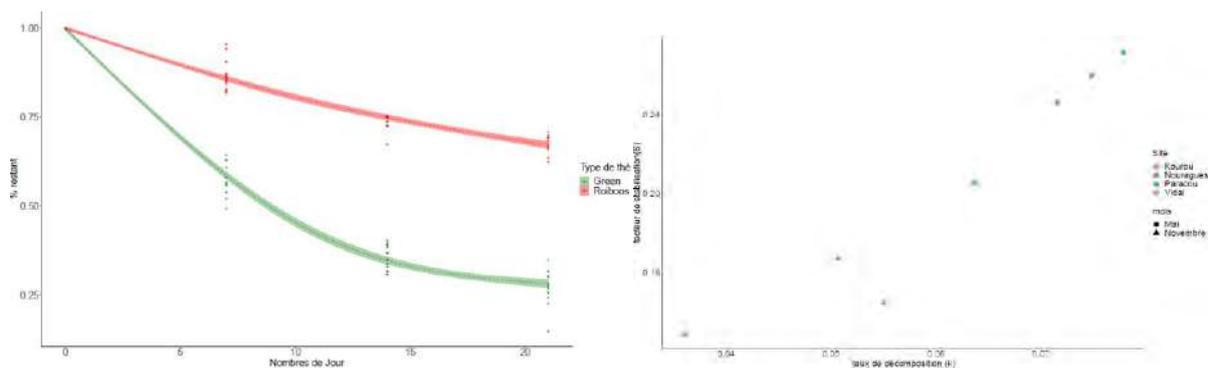


## Résultats

Lors du test des suivis de type IKA, l'engouement des jeunes et adultes a été grand, avec la sensation de progresser dans la capacité d'observation de la faune. L'observation de singes et de paresseux a été quasiment systématique. Cependant, un outil, plus simplifié d'identification des espèces et utilisable sur le terrain, serait nécessaire afin que les usagers se sentent plus à l'aise quant à leur participation à ce suivi. Le fait de saisir les données sur l'application Faune-Guyane a été un succès, car les jeunes trouvaient cela valorisant que leur nom soit associé à leur observation et encait ainsi leur participation à la gestion de Vidal.

Le suivi auditif de l'ermite nain a rencontré un succès moins important, dû à un parcours ne présentant que peu de contact auditif (une seule écoute et observation pour une heure de suivi), ainsi pour pérenniser ce suivi un parcours plus adapté au grand public devra être sélectionné.

Pour finir, le suivi participatif des sachets de thé, bien que nécessitant plus de temps de participation (trois relevés en un mois), a reçu un retour très positif, car des résultats sont observables quasiment instantanément et donc les personnes participantes se sentent pleinement acteurs dans la mise en place de l'indice de la qualité des sols. D'un point de vue technique, la cinétique de décomposition très propre sur le site (figure de gauche ci-dessous) et une comparaison des paramètres  $k$  (taux de décomposition) et  $S$  (facteur de stabilisation) sur les sites de Vidal, Kourou (campus), Paracou et Nouragues en novembre et mai montre que les sites de Vidal et Kourou, plus perturbés, ont des paramètres globalement inférieurs à ceux de Paracou et des Nouragues.



## Conclusion

La mise en place de deux protocoles de sciences participatives nécessite un peu plus de développement afin de correspondre pleinement aux critères permettant une utilisation à long terme de ces outils par le grand public. Le suivi participatif (sachets de thé) a quant à lui fait ces preuves et pourra être appliqué deux fois par an. Après validation définitive et protocoles et méthodes dûment éprouvés, ces suivis pourront être mis en place sur d'autres espaces naturels de Guyane. Ils contribueront aussi, comme les meilleures connaissances des usages, des perceptions, des attentes des usagers et des parties prenantes, à l'appropriation de ces espaces et à réduire les distances et les défiances réciproques trop souvent récurrentes entre développement, aménagement, et biodiversité.



## Références citées

- Prévot A.C., Cheval H., Raymond R., Cosquer A., 2018. Routine experiences of nature in cities can increase personal commitment toward biodiversity conservation. *Biological Conservation*, 226, 1-8
- Rey-Valette H., Mathé S., Salles J., 2017. An assessment method of ecosystem services based on stakeholders perceptions: the Rapid Ecosystem Services Participatory Appraisal (RESPA). *Ecosystem Services*, 28, 311-319
- Rey-Valette H., Blayac T., Adjeroud F., Pauly L., Lautrédou-Audouy N., Salles J.-M., 2020. Evaluation de la contribution des services écosystémiques au bien-être des habitants, Le cas des étangs littoraux et aquacoles. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4, 717-741.

### ***Pour en savoir plus***

- Berbes-Blazquez M., 2012. A participatory assessment of ecosystem services and human wellbeing in rural Costa Rica using photo-voice. *Environmental Management* 49, 862-875
- BRLi. Plan de gestion du site classé de l'habitation Vidal -Mondélice, Volume 1 : état des lieux, diagnostic, objectifs.
- Cazelles N., 2016. Évolution et adaptation des industries sucrière et rhumière en Guyane, XVIIe-XXe siècle", Thèse, Archéologie, École doctorale de l'École pratique des hautes études.
- Cosquer, A., Raymond R., Prevot-Julliard A.C., 2012. Observations of everyday biodiversity: a new perspective for conservation?. *Ecology and Society* 17: 2
- Cosquer A., 2012. L'attention à la biodiversité dans la vie quotidienne des individus. Thèse, Biologie de la conservation, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Davis J. L., Green J. D., Reed A., 2009. Interdependence with the environment: commitment, interconnectedness, and environmental behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 29, 173-180.
- DEAL de Guyane, 2014. Polders Vidal et canal Beauregard - ZNIEFF de Guyane" DEAL de Guyane, 2014, "Zones humides de la crique Fouillée - ZNIEFF de Guyane.
- De Wit R., Balavoine J., Diop H., Rey-Valette H., Lifran R., 2014. Evaluation des bénéfices de la restauration des écosystèmes lagunaires. Le cas des étangs palavasiens. Observatoire Hommes-Milieus-Littoral méditerranéen, Séminaire annuel, Mars, Marseille, France.
- Fisher J. C., Irvine K. N., Bicknell J. E., Hayes W. M., Fernandes D., Mistry J., Davies Z. G., 2020. Perceived biodiversity, sound, naturalness and safety enhance the restorative quality and wellbeing benefits of green and blue space in a neotropical city". *Science of the Total Environment* 755, 143095.

- Hildebrand M., 2016. Ecoquartier Vidal-Mondélice Phase 2 (Zones 3 et 4). Rapport d'opération - Diagnostic archéologique, INRAP.
- Maki SY M., Rey-Valette H., Simier M., Pasqualini V., Figuières C., De Wit R., 2018,. Identifying consensus on coastal lagoons ecosystem services and conservation priorities for an effective decision making: a Q approach. *Ecological Economics*, 154, 1-13.
- Maki SY M., 2019. Évaluation des services écosystémiques fournis par les complexes lagunaires dans un processus de restauration écologique. Thèse, Sciences de la Mer, École doctorale GAIA; Montpellier.
- Ministère de la culture et de la communication, 1999. Arrêté n°MH99-IMM du 12 avril 1999 portant classement parmi les monuments historiques de l'ancienne habitation Vidal ou Mondélice à Rémire-Montjoly.
- Ministère de la Culture et de la Communication, 2015. Autorisation de travaux sur un immeuble classé au titre des monuments historiques.
- Ministère de la Culture et de la Francophonie - Direction du Patrimoine, 1995. Travaux de conservation et de restauration des monuments historiques. Etude préalable, Estimation sommaire.
- Ministère de l'Environnement, 2016. Décret du 27 avril 2016 portant classement, parmi les sites de la Guyane, de l'habitation Vidal-Mondélice, commune de Rémire-Montjoly.
- Mestre M., 2015. Guyane, Rémire-Montjoly, Ecoquartier Vidal mondélice - Phase 2, Zone1. Rapport d'opération-Diagnostic archéologique, INRAP.
- Office de la recherche scientifique coloniale, 1949. Carte géologique de l'île de Cayenne - Terrasses quaternaires et socle ancien.
- ONF-Sylvétude, 2009. Ré-étude environnementale du secteur Vidal en vue d'un aménagement.
- PDIPR, 2015. Parcours Permanent d'Orientation Vidal-Mondélice.
- Préfecture de la région Guyane. 1995. Arrêté du 31 aout 1995 portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des vestiges de l'ancienne habitation Vidal.
- Préfecture de la Région Guyane, 1995. Arrêté n°1497-2D/3B-DRAC portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des vestiges de l'ancienne habitation Vidal à Remire-Montjoly.
- Sieber I. M., Campagne S., Villien C., Burkhard B., 2021. Mapping and assessing ecosystems and their services: a comparative approach to ecosystem service supply in Suriname and French Guiana. *Ecosystems and People*, 17, 148-164
- Villamor G. B., Palomo I., Santiago C. A. L., Oteros-Rozas E., Hill J., 2014, "Assessing stakeholders' perceptions and values towards social-ecological systems using participatory methods", *Ecological Processes*, 3, 1-12
- Yildirim H., Requier-Desjardins M., Rey-Valette H., 2017, "Étudier la perception des services écosystémiques pour appréhender le capital environnemental d'un territoire et ses enjeux de développement, le cas de la péninsule de Karaburun en Turquie", *Développement durable et territoires*, 8, 3.